



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 28 Avril à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 avril 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. VOGLIMACCI, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme BIANCAMARIA, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. GOMILA, M. CAU, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHİ, M. LUCCIONI, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. PIERI, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Mme FATTACIO, M. FILIPPI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme PIETRI-MISTRE	à	Mme GUERRINI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
M. KERVELLA	à	M. FERRARA
M. MONDOLONI	à	Mme RUGGERI
Mme ZUCCARELLI	à	M. VANNUCCI
Mme FERRI-PISANI	à	M. DIGIACOMI
Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI

Etait absente :

Mme RIERA, Conseillère Municipale.

Mme VILLANOVA, Conseillère Municipale

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	40
Quorum :	25



Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 28 Avril 2014

Délibération N°2014 / 119

**Adoption du Budget Primitif 2014.
Budget Principal.**

A – Les grands équilibres budgétaires :

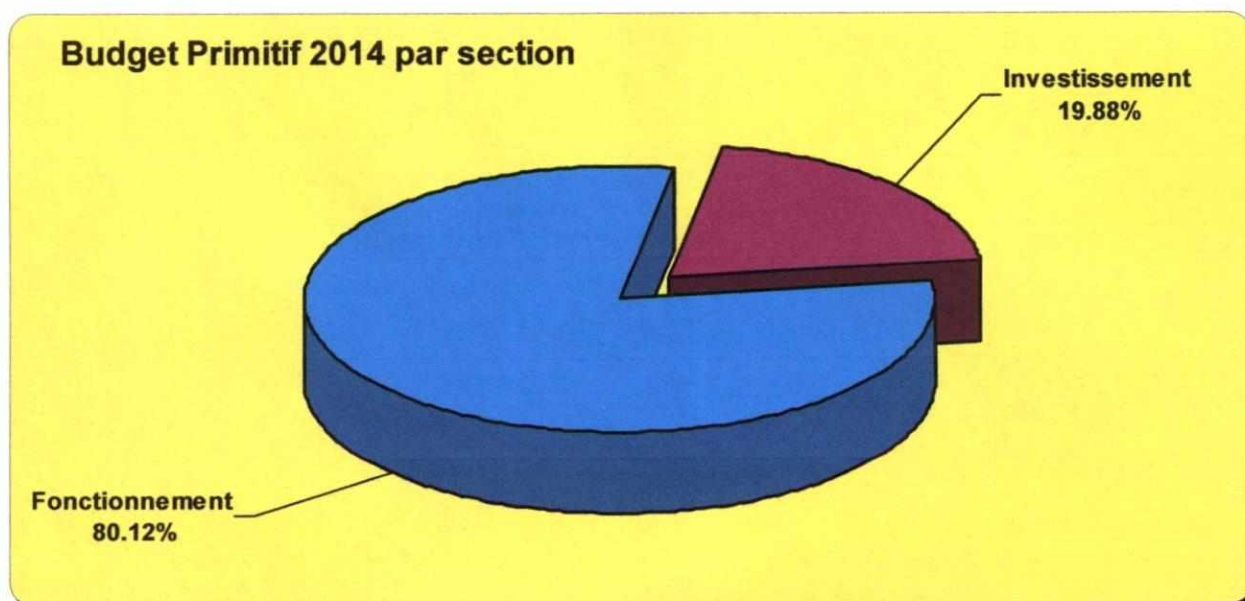
Le projet de budget primitif pour l'exercice 2014 de la commune, toutes sections confondues, s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant global de **111 561 288 Euros**.

Les grandes masses du budget principal sont réparties en deux sections :

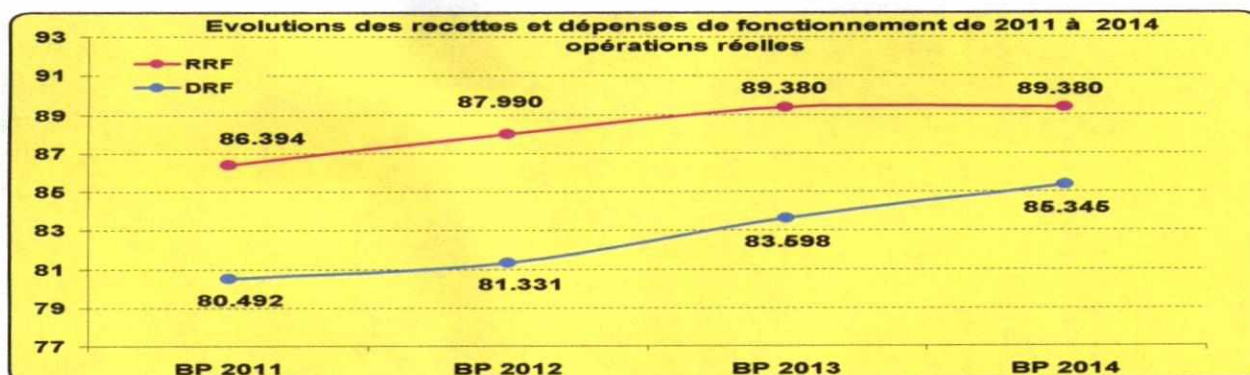
- ↳ **La section d'investissement** : (22.181 M€) où sont inscrits notamment les crédits concernant les grosses opérations de construction ou de réhabilitation, les acquisitions de matériel et les écritures des dettes et emprunts en capital.
- ↳ **La section de fonctionnement** : (89.380 M€) qui regroupe les moyens mis à la disposition des services pour leur fonctionnement normal, le paiement des intérêts de la dette ainsi que les moyens financiers servis aux associations.

RECETTES			
	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Opérations réelles	89 379 988.00	18 146 347.00	107 526 335.00
Opérations d'ordre	0.00	4 034 953.00	4 034 953.00
Totaux	89 379 988.00	22 181 300.00	111 561 288.00

DEPENSES			
	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Opérations réelles	85 345 035.00	22 181 300.00	107 526 335.00
Opérations d'ordre	4 034 953.00	.00	4 034 953.00
Totaux	89 379 988.00	22 181 300.00	111 561 288.00



B – La section de fonctionnement :



1. Les recettes de fonctionnement

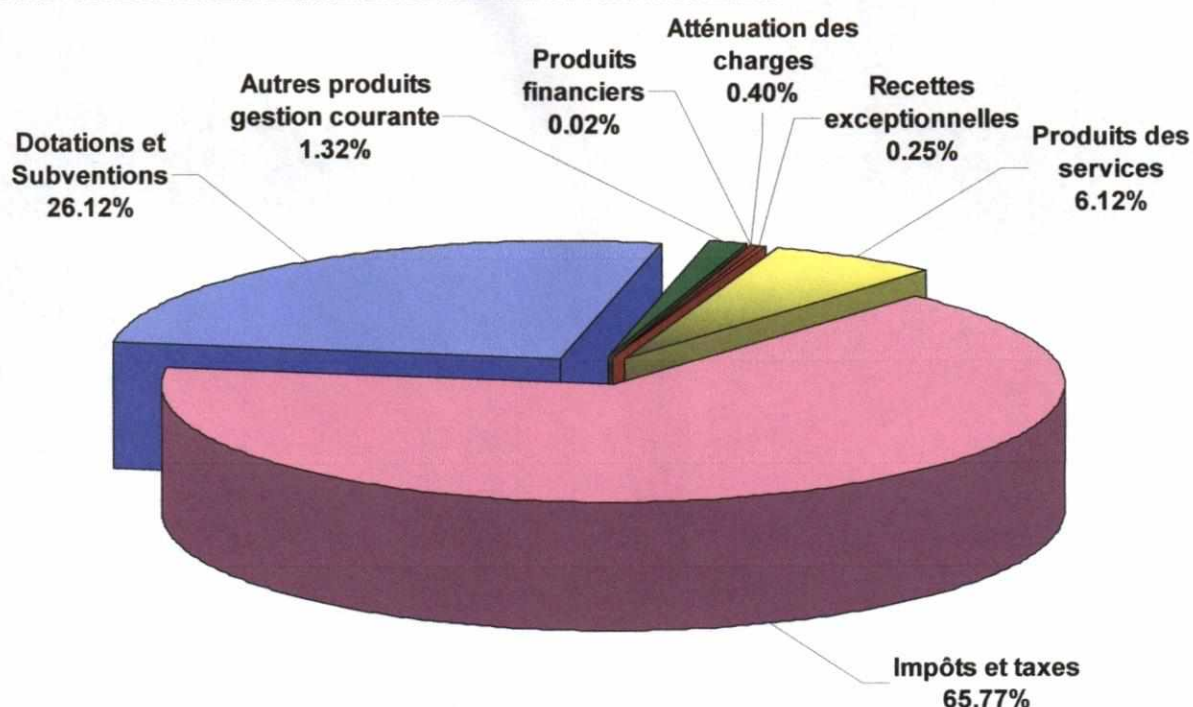
Subissant de plein fouet l'impact du ralentissement de l'économie dû aux conséquences de la crise, la commune est confrontée à une contrainte de plus en plus forte sur ces recettes. En effet pour la première fois l'augmentation mécanique des ressources de fonctionnement sur laquelle la ville détient un pouvoir de taux ou de tarification ne suffira pas à compenser la baisse des concours financiers de l'Etat et des autres organismes et collectivités. Les recettes de fonctionnement seront même en légère réduction par rapport au budget primitif 2013.

Les recettes réelles totales de fonctionnement s'établissent à 89 379 988.00 €.

La structure des recettes de fonctionnement est la suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2013	BP 2014	% de variation	Part de la section
CHAP 70	Produits des services	5 292 900.00	5 472 900.00	3.40	6.12
CHAP 73	Impôts et taxes	57 978 252.00	58 783 791.00	1.39	65.77
CHAP 74	Dotations, Subventions	24 200 431.00	23 348 362.00	- 3.52	26.12
CHAP 75	Autres produits gestion	1 500 000.00	1 180 000.00	-21.33	1.32
CHAP 013	Atténuation des charges	337 704.00	357 735.00	5.93	0.40
CHAP 76	Produits financiers	18 585.00	17 200.00	-7.45	0.02
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	53 000.00	220 000.00	315.09	0.25
TOTAL RECETTES REELLES		89 380 872.00	89 379 988.00	0	100.00
CHAP 042	Opérations d'ordre	0.00	0.00	-	0.00
TOTAL RECETTES		89 380 872.00	89 379 988.00	0	100.00

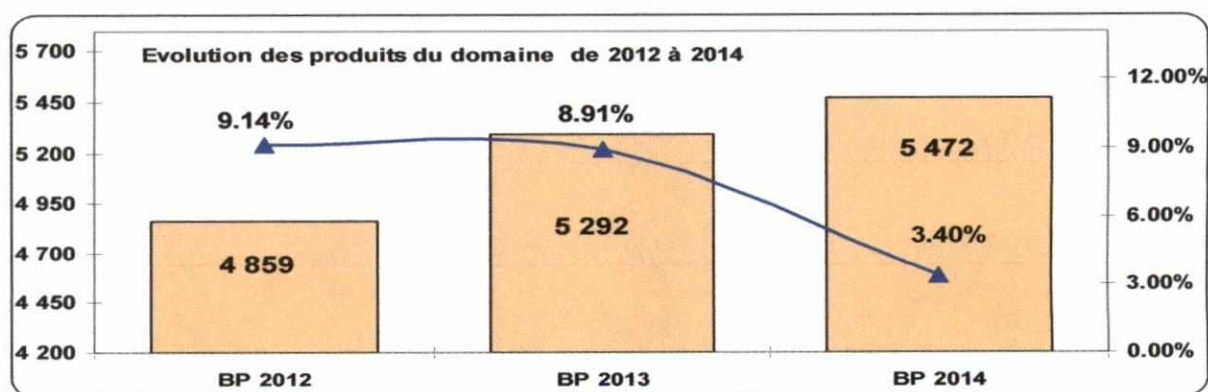
STRUCTURE DETAILLEE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



1.1 Les recettes de fonctionnement par nature

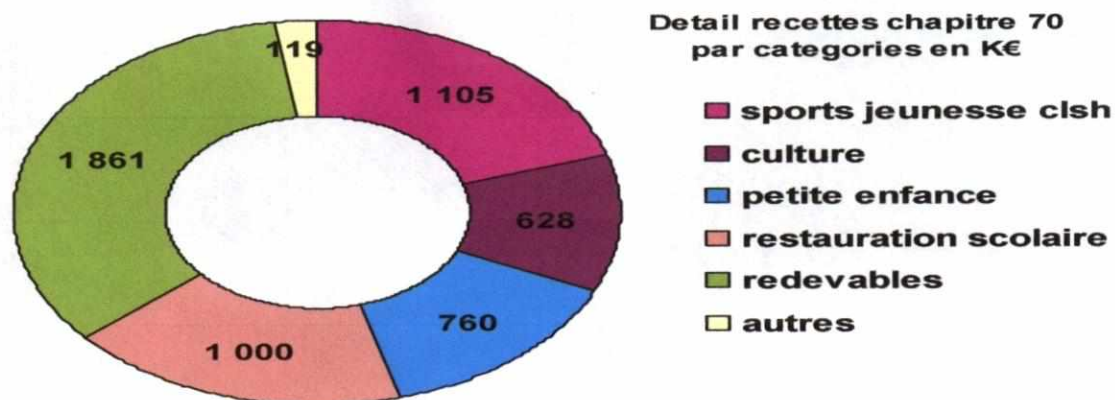
➤ Chapitre 70 : Produits des services et du domaine :

Inscriptions budgétaires	BP 2012	BP 2013	BP 2014
Montants en €	4 859 380	5 292 900	5 472 900
Variations en %	9.14 %	8.91 %	3.40 %



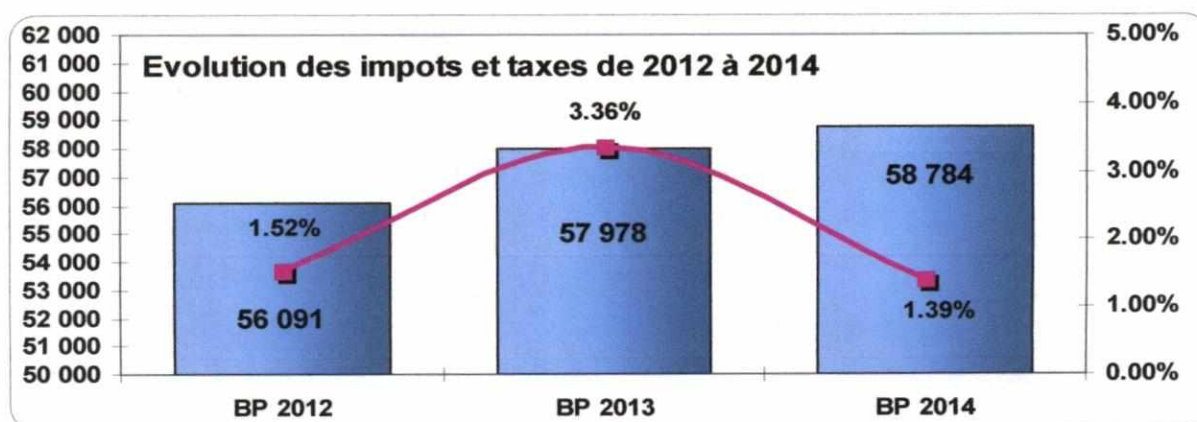
Il s'agit des recettes liées à la fois à l'exploitation et aux prestations de service assurées par la collectivité auprès des usagers; elles représentent 6.12 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'augmentation de ces recettes correspond à une fréquentation plus importante enregistrée ces dernières années dans les structures municipales, (restaurants scolaires, centres de loisirs, les crèches) mais aussi aux recettes accrues des manifestations culturelles et aux refacturations plus importantes aux autres organismes redevables (budgets annexes, Capa, autres collectivités...)



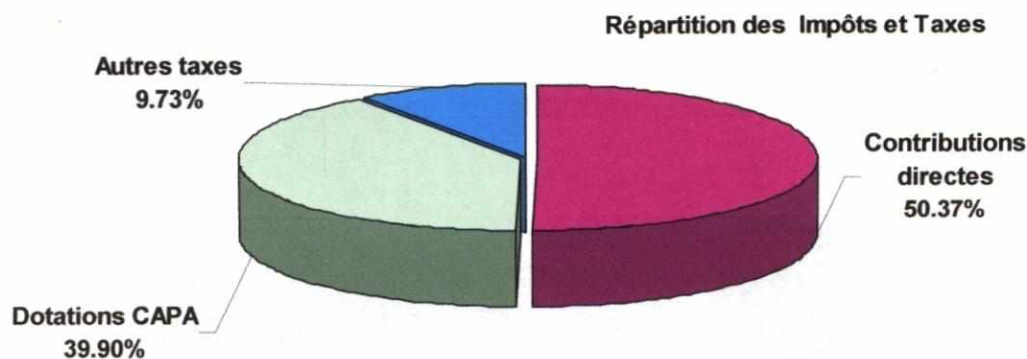
➤ **Chapitre 73 : Impôts et taxes**

Inscriptions budgétaires	BP 2012	BP 2013	BP 2014
Montants en €	56 091 015	57 978 252	58 783 791
Variations en %	1.52 %	3.36 %	1.39%



Principales sources de financement de la Ville, les ressources fiscales représentent 65.77 % des recettes d'exploitation. Comparées aux inscriptions budgétaires 2013, elles sont en progression de 806 000 € soit 1.39 %.

Au sein de ce chapitre, il convient de distinguer le produit des contributions directes, les dotations versées par la communauté d'agglomération du Pays Ajaccien et les autres taxes.

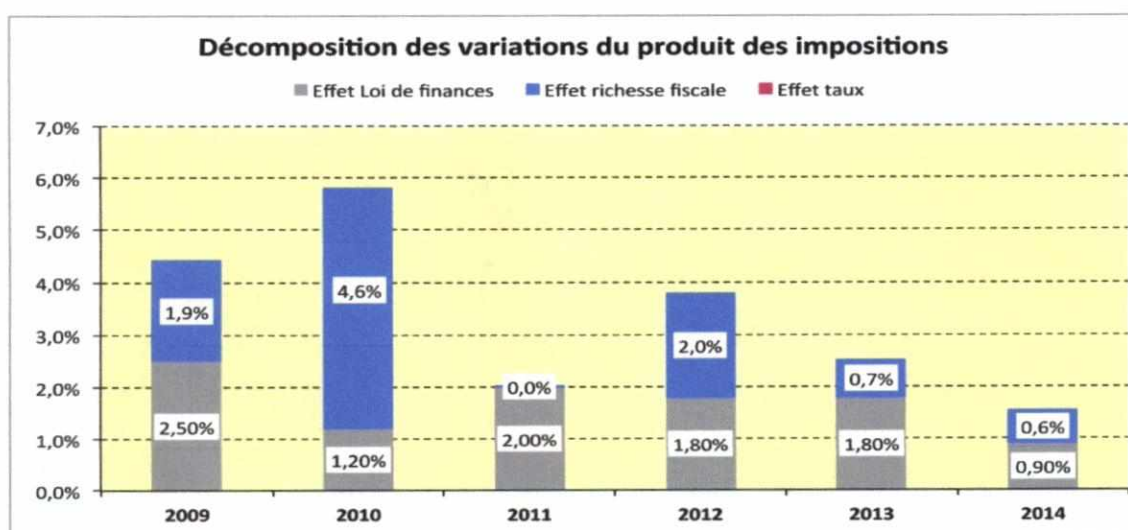


❖ Les contributions directes

Les contributions directes représentent un peu plus de 50 % des impôts et taxes. La municipalité a décidé, comme prévu lors du débat d'orientation budgétaire, de maintenir les taux d'imposition communaux inchangés à savoir pour la taxe d'habitation (22,72 %), la taxe foncière sur le foncier bâti (17,02 %) et la taxe foncière sur le non bâti (46,24 %).

Les bases d'imposition de la fiscalité directe, officiellement notifiées par les services fiscaux et préfectoraux, totalisent un produit estimé à 29.608 millions d'euros. Cette inscription correspond à une actualisation de l'ensemble des bases fiscales locales des ménages avec une revalorisation forfaitaire annuelle de 0.90 %, comme il est indiqué dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2014 ainsi qu'une progression physiques des bases.

Taxes	bases 2012 Etat 1288M	évolution	bases 2013 Etat 1288M	évolution	bases 2014 Etat 1259 MI
TH	72 604 616	2.18	74 189 033	0.97	74 910 000
FB	69 608 863	2.99	71 689 738	2.36	73 383 000
FNB	216 428	0.51	217 536	-0.98	215 400
Produits nets	28 481 339	2.38 %	29 157 930	1.55 %	29 608 940



❖ Les dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

L'enveloppe de la dotation de compensation versée par la CAPA est figée à hauteur des années précédentes soit 19 664 711 €. La Dotation de Solidarité Communautaire établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal et aux charges des communes verra son montant stabilisé à 3 790 140 €.

❖ La péréquation horizontale FPIC

Crée par la loi de finances de 2011 pour une application en 2012, le fonds national de péréquation des fiscales intercommunales et communales assure une redistribution des ressources des ensembles intercommunaux des plus favorisés vers les plus pauvres.

L'objectif de péréquation du fonds s'est établi à 150 millions d'euros pour 2012 pour une progression programmée de 360, 570 et 780 millions d'euros pour les années 2013 à 2015. A compter de 2016, ce fonds atteindra 2 % des recettes fiscales des communes et EPCI, soit près d'un milliards d'euros.

Pour 2014 la commune continuera à être bénéficiaire de ce fonds au titre suivant :

S'agissant l'éligibilité de l'EPCI :

De ce côté, pas de doute s'agissant de la pérennité à bénéficier du fonds de péréquation puisque la Capa présente un effort fiscal largement supérieur aux conditions requises pour y prétendre. En 2013, l'effort fiscal de la CA s'élève à 133 %, tandis que la loi place le curseur à 75 % en 2013 puis à 80 % en 2014 pour bénéficier de cette dotation.

S'agissant des modalités de calcul :

Les bénéficiaires sont ceux ayant un indice synthétique supérieur à l'IS médian de métropole, soit un IS supérieur 1.114991. La ville est bien au dessus ; en 2013 l'indice est de 1.132265, ce qui classe la capa au rang 1 255. Le dernier EPCI éligible se classant au rang 1 463.

Du fait de ces éléments nous estimons une hausse du reversement FPIC pour la ville, soit une prévision budgétaire de 680 000 €

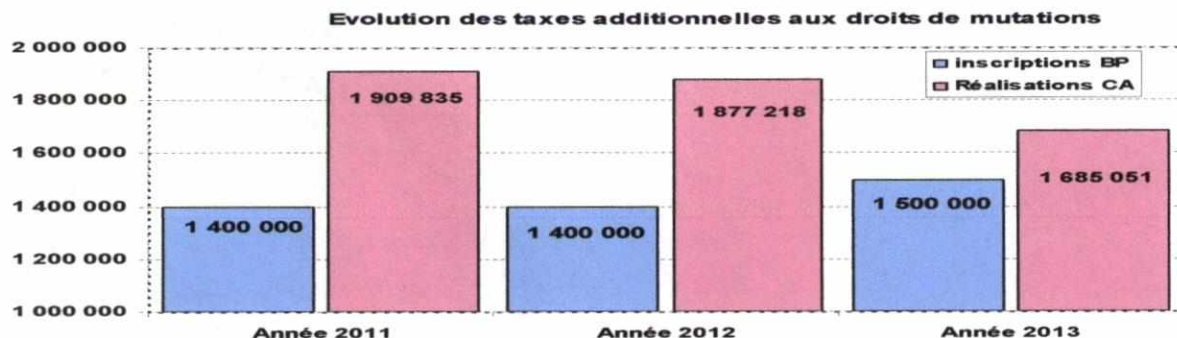
❖ Les autres taxes indirectes

Les différentes taxes composant la fiscalité locale indirecte sont instituées soit par la collectivité elle-même soit par un texte législatif ; elles sont autant d'indicateurs de la prospérité économique locale. Directement impactées par l'activité économique, ces ressources ont été estimées selon le principe de prudence à partir des réalisations des années précédentes et des effets du ralentissement économique. Les montants inscrits en matière de taxes additionnelles et droits de mutation, du prélèvement sur le produit des jeux, des droits de place de voirie, de la taxe sur l'électricité et de la taxe locale sur la publicité extérieure totalisent 5 040 000 € contre 5 163 500 € inscrits en 2013.

Le tableau suivant retrace les principaux produits issus de la fiscalité indirecte.

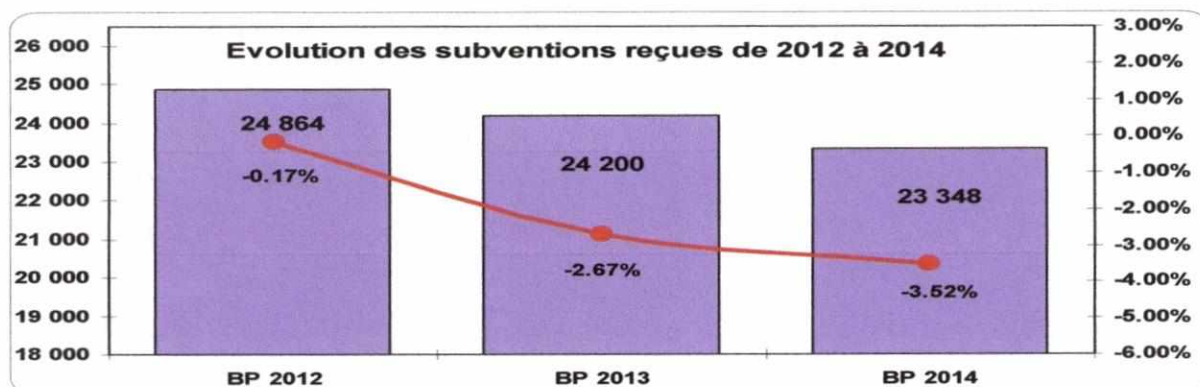
INTITULE DES TAXES INDIRECTES	BP 2013	Réalisations CA 2013	BP 2014
DROIT DE PLACE	610 000.00	620 100.00	600 000.00
DROIT DE STATIONNEMENT	107 000.00	54 640.00	60 000.00
AUTRES TAXES	1 500.00	0.00	0.00
TAXE SUR L'ELECTRICITE	1 300 000.00	1 301 150.00	1 310 000.00
TAXES DE SEJOUR	180 000.00	177 030.00	180 000.00
PRODUITS DES JEUX DANS LES CASINOS	1 020 000.00	975 830.00	950 000.00
AFFICHES, RECLAMES, ENSEIGNES	410 000.00	840 740.00	460 000.00
TAXE ADDITION. AUX DROITS DE MUTATIONS	1 500 000.00	1 685 050.00	1 440 000.00
AUTRES TAXES DIVERSES	35 000.00	38 690.00	40 000.00
TOTAUX	5 163 500.00	5 693 230.00	5 040 000.00

Malgré une réalisation largement supérieure à la prévision 2013, nous serons très prudents sur l'estimation des redevances perçues au titre des droits de mutations liés à la vente de foncier sur le territoire communal. Dans un contexte du marché de l'immobilier moins dynamique que par le passé, le produit des ces redevances est passé de 1 909 K€ en 2011 à 1 685 K€ en 2013.

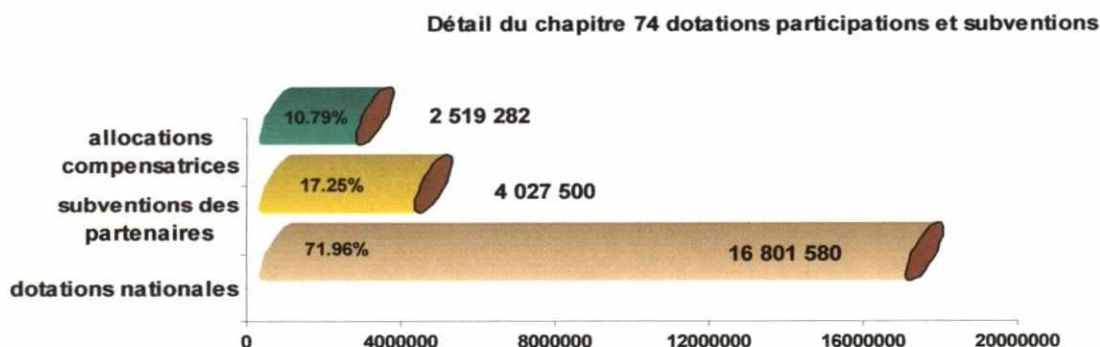


➤ Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

Inscriptions budgétaires	BP 2012	BP 2013	BP 2014
Montants en €	24 864 060	24 200 431	23 348 362
Variations en %	-0.17 %	-2.67 %	-3.52%

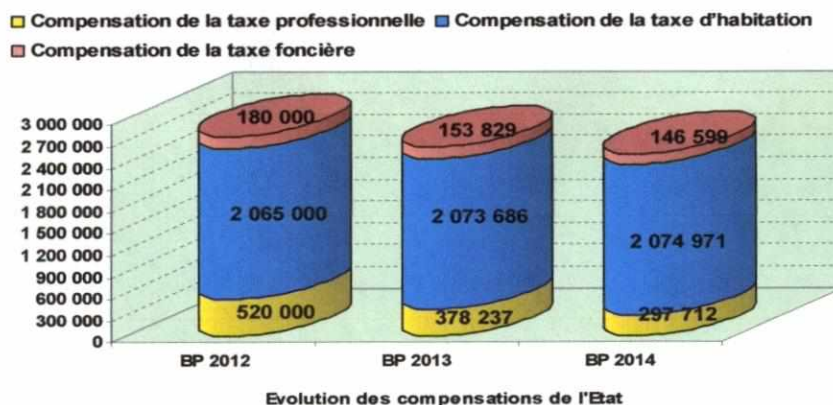


La ville d'Ajaccio est confrontée à la décrue des concours financiers de L'Etat. Cette année la baisse estimée des dotations et participations devrait atteindre près de 850 000 €. Deuxième poste budgétaire des recettes de fonctionnement, Il s'élève à 24 200 431 €. Certaines dotations ne seront connues qu'après le vote du budget. Ainsi les hypothèses les plus prudentes ont donc été retenues.



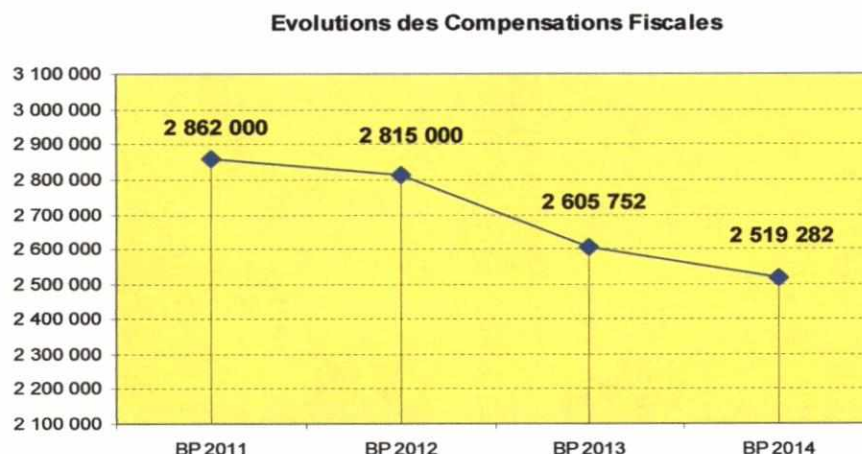
❖ Les compensations fiscales

Les dotations de compensations fiscales correspondent à la part des concours financiers de l'Etat qui vient neutraliser les pertes de recettes versées aux collectivités locales consécutives à des mesures d'exonération ou d'abattement prises par le législateur en matière de taxe professionnelle, taxe d'habitation, foncier bâti ou non bâti.



Compensations fiscales	BP 2012	BP 2013	BP 2014
Compensation de la taxe professionnelle	520 000	378 237	297 712
Compensation de la taxe d'habitation	2 065 000	2 073 686	2 074 971
Compensation de la taxe foncière	180 000	153 829	146 599
Compensation perte sur taxe additionnelle	50 000	0	0
Total des Compensations Fiscales	2 815 000	2 605 752	2 519 282
Evolution en €	- 47 000	- 209 248	- 86 470
Evolution en %	-1.65 %	-7.43 %	-3.32 %

Pour 2014, c'est globalement 2 519 282 € qui devraient être perçus soit une diminution attendue de 3.32 % par rapport au BP 2013. La baisse est tirée pour l'essentiel par la réduction de la compensation de la taxe professionnelle suite à la réforme de 2010.



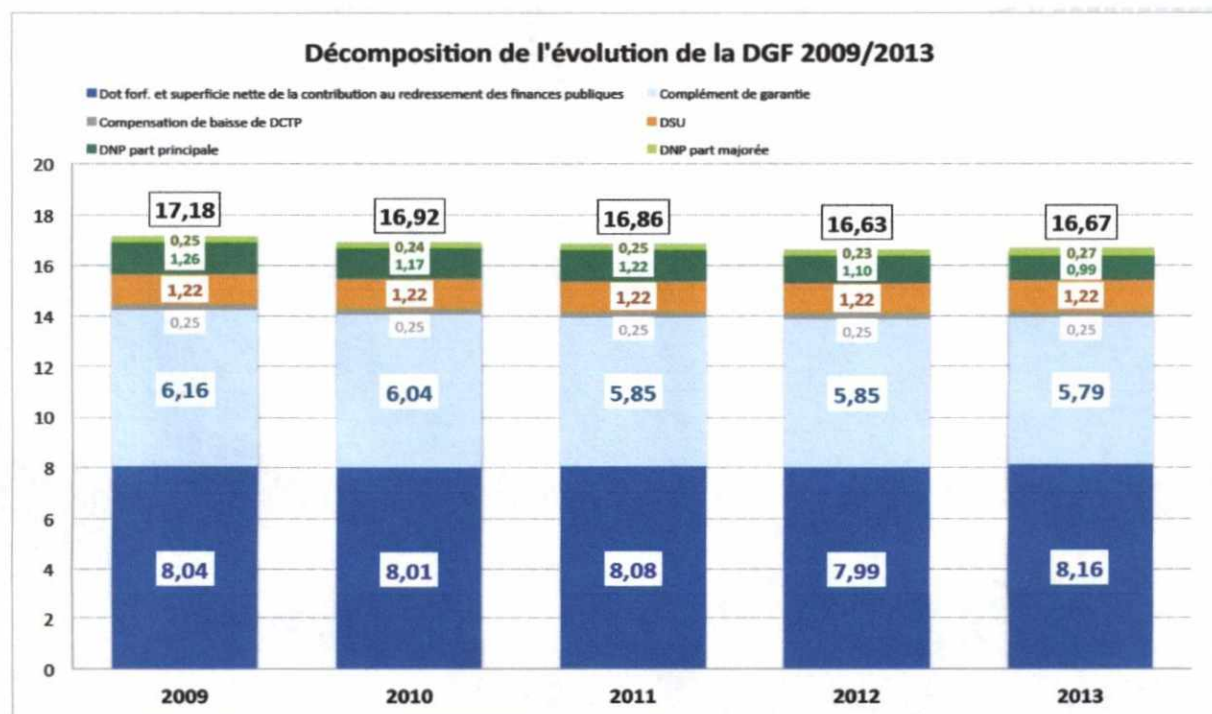
❖ Les concours financiers de l'Etat

Le projet de loi de finances 2014 traduit les engagements pris par le gouvernement vis-à-vis des collectivités locales dans le cadre "du pacte de confiance et de responsabilité" établi en juillet 2013 ; les collectivités vont contribuer activement, en 2014 et 2015 à l'effort de redressement des comptes publics par une forte diminution de leurs dotations.

L'ensemble des dotations versées par l'Etat représente la somme de 16 801 580 € en très nette diminution.

Principales Dotations de l'Etat	Notifications 2012	Notifications 2013	Prévisions 2014**
Dotation Forfaitaire	14 091 495	14 188 749	13 640 000
Evolution en €	-88 403	+ 97 254	-548 749
Dotation Solidarité Urbaine	1 216 580	1 216 580	1 216 580
Evolution en €	0	0	0
Dotation Nationale de Péréquation	1 324 660	1 260 420	1 150 000
Evolution en €	-141 274	-64 240	-110 420
Dotation Générale de Décentralisation	763 092	771 984	765 000
Evolution en €	-1 263	+ 8 892	- 6 984
Total des Dotations principales de l'Etat	17 395 827	17 437 733	16 771 580
	-296 954	+ 41 906	-666 153

** Ces dotations feront l'objet de réajustements ultérieurs en décision modificative car leur montant définitif n'est pas encore notifié par les services de l'Etat.



Le tableau ci après estime, en partant de certains postulats la dotation forfaitaire de la commune :

DGF - Ville d'Ajaccio

	2012	2013	2014
Base	7 968 456	8 128 918	8 292 450
EVOLUTION		2,01%	2,01%
Compensation de DCTP	247 167	247 167	247 167
EVOLUTION		0,00%	0,00%
Complément garantie	5 849 433	5 786 225	5 746 849
EVOLUTION		-1,1%	-0,7%
Superficie	26 439	26 439	26 439
EVOLUTION		0,00%	0,00%
Total DGF	14 091 495	14 188 749	14 312 905

S'agissant de l'effort exceptionnel, en 2014 puis 2015, l'enveloppe normée sera en baisse de 1.5M € dont 588M € à la charge des communes afin de participer à l'effort de redressement. Cette contribution sera fonction, pour chaque collectivité, de ses recettes de fonctionnement. Elle sera prélevée au sein de la DGF forfaitaire et devrait être égale à 0.75% des recettes réelles de fonctionnement (du budget principal) telles que constatées au 1er janvier 2014 dans les derniers comptes de gestion disponibles (2012) ; soit environ 672K€ pour Ajaccio.

Le deuxième concours de l'Etat est la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, le montant attendu par la Ville devrait être identique à celui perçu ces dernières années. La commune occupait en 2013 le 593^{ème} rang selon l'indice synthétique de ressources et de charges composé des critères suivants : le potentiel financier (45%), la part des logements sociaux (15%), la part des bénéficiaires de l'Aide Personnel au Logement (30%) et le revenu par habitant (10%). Par conséquent sur les 972 communes françaises de plus de 10.000 habitants, les communes classées entre les rangs 486 et 729 voient leur dotation figée en valeur.

Le troisième concours de l'Etat est la Dotation Nationale de Péréquation ; La DNP dépend de deux critères principaux : le potentiel financier et l'effort fiscal.

Depuis la refonte des potentiels financiers en raison de la suppression de la taxe professionnelle, la hiérarchie des communes en termes de richesse fiscale a été modifiée en profondeur. Le rapport au potentiel fiscal moyen de la strate de la ville d'Ajaccio est ainsi passé de -22% à -15%. Cet enrichissement virtuel dégrade mécaniquement le positionnement de la commune au regard des critères péréquateurs.

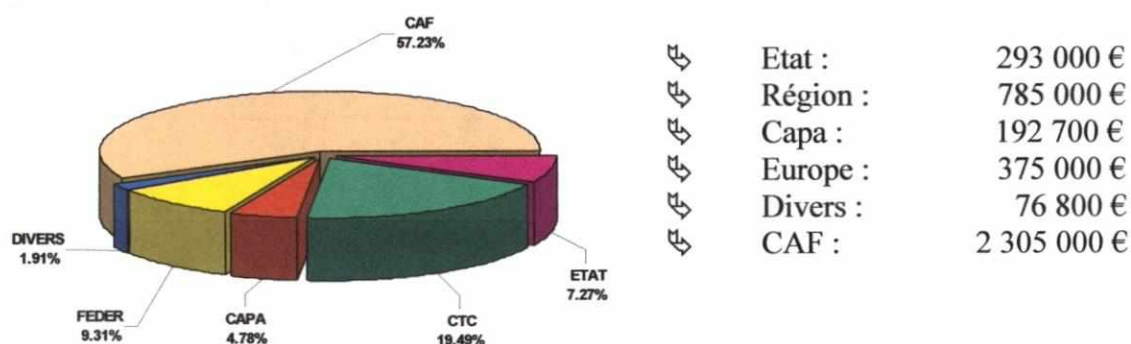
Il est ainsi possible d'anticiper une diminution de 110 k€ de la DNP en 2014 ; soit un montant attendu de 1.150 M€

Globalement, la DGF d'Ajaccio, après la mise en œuvre de "la ponction individuelle pour le pacte de confiance et solidarité", passerait de 16,67 M€ à 16,00 M€ entre 2013 et 2014.

❖ Les subventions et les participations de fonctionnement

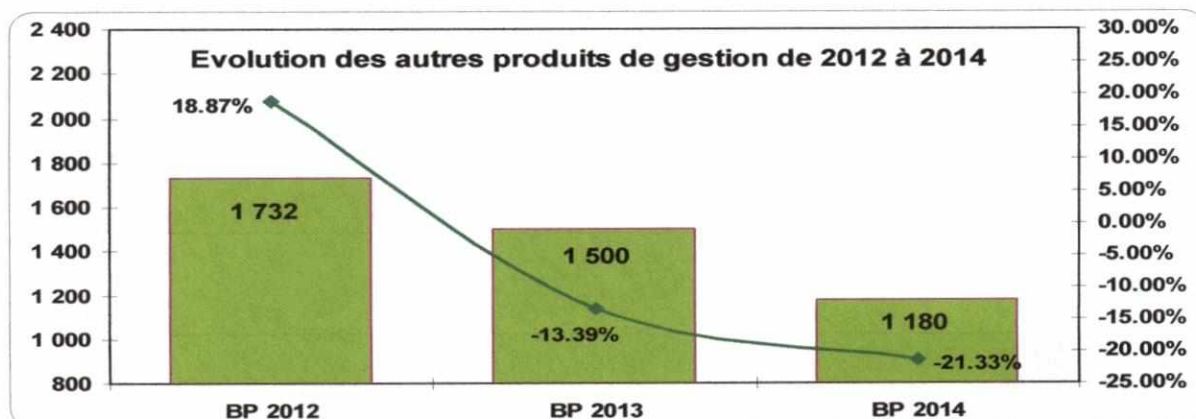
Pour 2014, les subventions et participations de fonctionnement à recevoir sont estimées à 4 027 500 € en très nette diminution.

La répartition est la suivante:



➤ Le chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Inscriptions budgétaires	BP 2012	BP 2013	BP 2014
Montants en €	1 732 000	1 500 000	1 180 000
Variations en %	18.87 %	-13.39 %	-21.33 %



Ce chapitre budgétaire comprend principalement les revenus des immeubles, les redevances versées par les concessionnaires et le remboursement de la part salariale des tickets restaurants. Pour 2014 l'ensemble de ces produits représente un montant de 1 180 000 €. Cette évolution négative découle d'une inscription en 2013 suite à un rattrapage de recettes sur les concessions de distribution d'électricité (délibération n° 2013/ 213).

➤ Le chapitre 013 : Atténuations de charges

Il recouvre pour l'essentiel des remboursements de frais de personnel et de maladie du personnel communal et la comptabilisation du stock final de la boutique du Musée Fesch. Pour 2014 le montant des inscriptions budgétaires est de 357 735 €.

➤ **Le chapitre 76 : Produits financiers**

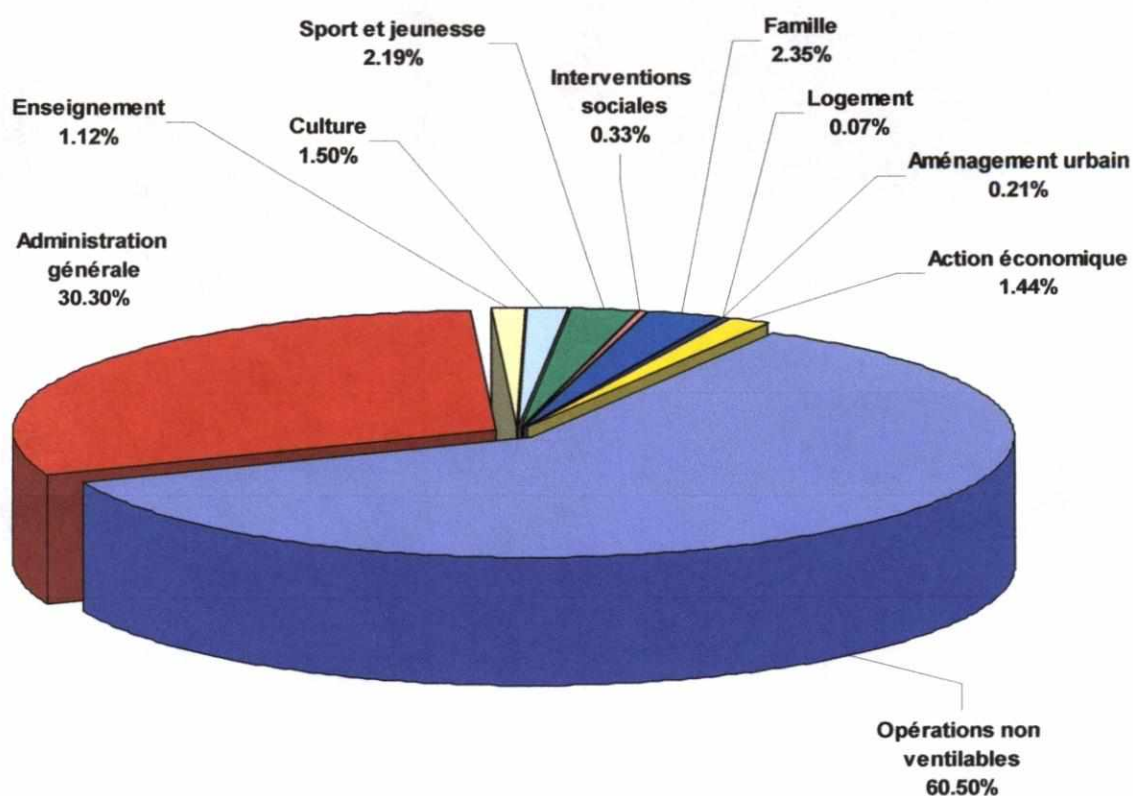
Il enregistre les gains sur échange de taux d'intérêts et autres pour un montant de 17 200 €.

➤ **Le chapitre 77 : Produits Exceptionnels**

Sont enregistrés les remboursements des assurances ainsi que diverses recettes non classées dans les autres chapitres budgétaires. Ils sont prévus à hauteur de 220 000 €.

1.2 Les recettes de fonctionnement par fonctions

Fonctions	Libellés	Montants en €
01	Opérations non ventilables	54 074 737
0	Administration générale	27 085 551
2	Enseignement et formation	1 000 000
3	Culture	1 338 000
4	Sport et Jeunesse	1 960 000
5	Interventions sociales et santé	292 000
6	Famille	2 100 000
7	Logement	59 600
8	Aménagements urbains	185 100
9	Action économique	1 285 000
Total des recettes de fonctionnement		89 379 988



DETAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTIONS 2014

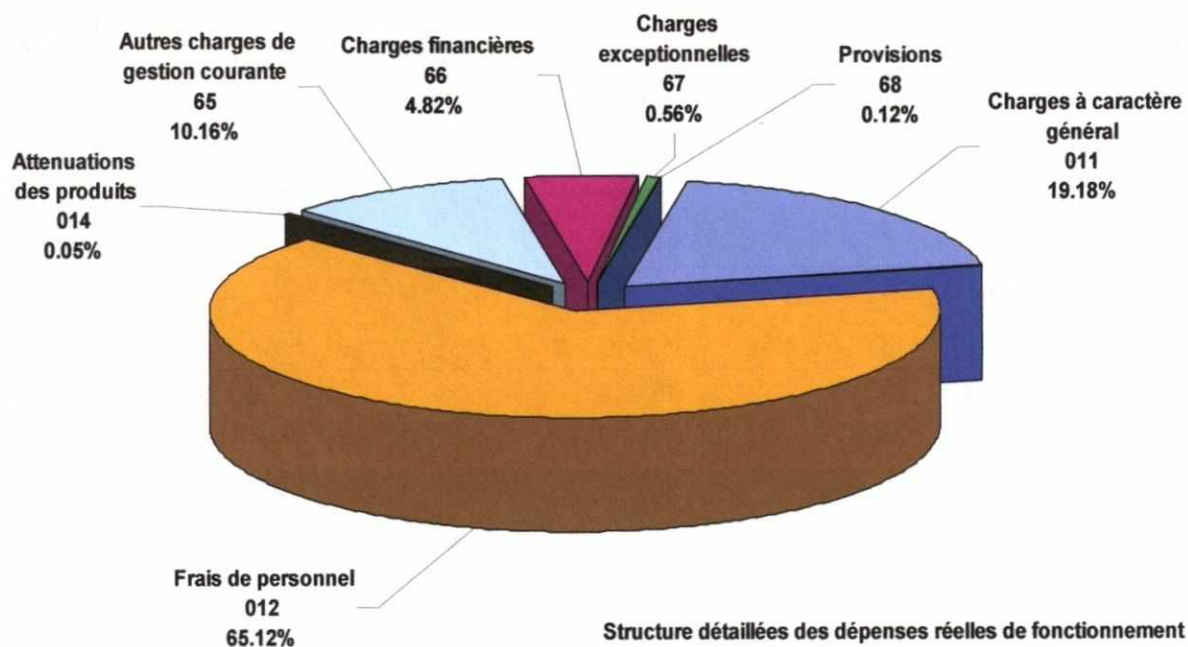
2. Les dépenses de fonctionnement

En 2014, tous chapitres cumulés, les charges de fonctionnement s'élèvent à 89 379 988 €. Elles sont réparties en dépenses réelles totalisant 85 345 035 € et en dépenses d'ordre pour 4 034 953 €.

La structure des dépenses se présente comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2013	BP 2014	% de variation	Part de la section
CHAP 011	Charges à caractère général	15 355 354.00	16 365 635.00	6.58	18.31
CHAP 012	Charges de personnel	53 508 500.00	55 580 000.00	3.87	62.18
CHAP 014	Atténuations des produits	0.00	45 000.00	-	0.05
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	8 568 700.00	8 670 300.00	1.19	9.70
CHAP 66	Charges financières	5 404 054.00	4 110 000.00	-23.95	4.60
CHAP 67	Charges exceptionnelles	661 650.00	474 100.00	-28.35	0.53
CHAP 68	Dotations aux provisions	100 000.00	100 000.00	-	0.11

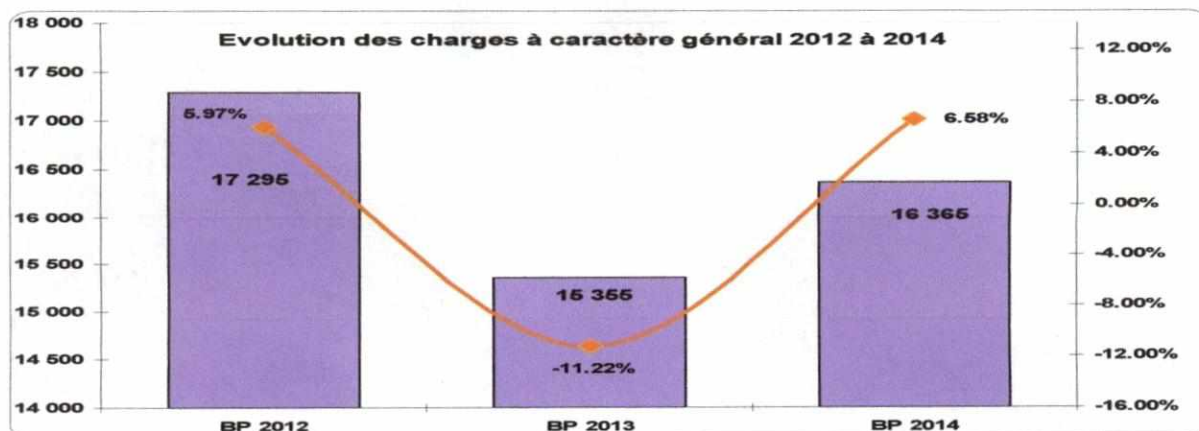
TOTAL DEPENSES REELLES		83 598 258.00	85 345 035.00	2.09	95.49
CHAP 042	Opérations d'ordre	5 782 614.00	4 034 953.00	-30.22	4.51
TOTAL DEPENSES		89 380 872.00	89 379 988.00	0	100.00



2.1 Les dépenses de fonctionnement par nature

➤ Chapitre 011 : Charges à caractère général

Inscriptions budgétaires	BP 2012	BP 2013	BP 2014
Montants	17 295 698	15 355 354	16 365 635
Variations en %	5.97 %	-11.22 %	6.58 %



Les charges à caractère général s'élèvent au budget 2014 à un montant de 16 365 635 €; soit une progression de 1 010 281 € (+6.58 %). Elles représentent plus de 19 % des dépenses réelles de la section.

Dans le détail les principaux postes concernés par ces hausses sont :

▫ Combustibles piscines et chauffage :	296 000 €
▫ Eau et assainissement :	117 000 €
▫ Energie et électricité :	92 000 €
▫ Frais de télécommunications :	88 000 €
▫ Frais affranchissements :	20 000 €
▫ Locations immobilières loyers et charges :	90 000 €
▫ Contrats maintenance informatiques et copieurs :	54 000 €
▫ Contrats entretien et propreté des locaux :	34 000 €
▫ Prestations U Palatinu :	69 000 €
▫ Animations culturelles :	150 000 €

Les crédits consommés au sein de ce chapitre et classés par politiques sont détaillés ci après :

○ **Fonction 0 Administration générale : 7 745 000.00 Euros.**

Sont retracées toutes les dépenses concernant les consommables (carburant et combustibles, électricité, eau, téléphone) les impôts et taxes, les loyers, les assurances, les locations de véhicules, les frais actes et contentieux, les contrats de maintenance et de prestations au sein des bâtiments communaux.

○ **Fonction 1 Sécurité et salubrité publique : 253 000.00 Euros.**

Cette fonction centralise les mouvements concernant la sécurité, la police municipale, l'entretien des bornes incendie mais également la salubrité de la commune et des plages ainsi que les dépenses du service hygiène et santé.

○ **Fonction 2 Enseignement : 1 964 000.00 Euros.**

Cette rubrique réunit toutes les activités de l'enseignement, écoles maternelles et écoles primaires, ainsi que les activités annexes, restauration scolaire et transports scolaires, classes de découvertes.

○ **Fonction 3 Culture : 2 009 000.00 Euros.**

Elle rallie toutes les formes d'expression artistique, animation culturelles spectacles musicaux et de théâtre, les dépenses d'enseignement culturel musique municipale et centre municipal de danses et expressions corporelles mais également les dépenses de conservation et de diffusion de patrimoine bibliothèque et médiathèques, lire à la plage, les musées Fesch et napoléonien.

○ **Fonction 4 Sport et jeunesse : 1 090 000.00 Euros.**

Cette fonction rassemble les dépenses nécessaires à la pratique, la gestion et l'entretien de l'ensemble des installations sportives (piscines, gymnases et stades) et au développement d'activités pour les jeunes au sein de l'école municipale des sports, les centres de loisirs.

○ **Fonction 5 Social et santé : 930 350.00 Euros.**

Toutes les interventions en faveur du secteur social sont réunies au sein de la fonction. Les dépenses du Contrat Urbain de Cohésion Sociale sont majoritairement comptabilisées à l'intérieur de cette rubrique qui comprend également les dépenses pour les animations au sein des maisons de quartiers St Jean, des Salines et des Cannes, le fonctionnement des maisons de services publiques et du service de la prévention de la délinquance.

○ **Fonction 6 Famille : 352 100.00 Euros.**

Sont retracées l'ensemble des dépenses concernant les services fournis en faveur des crèches, jardins d'enfants, haltes garderies et les relais assistantes maternelles (alimentation, animations, prestations de services, diverses fournitures et petits équipements).

○ **Fonction 8 Aménagement urbain : 1 065 500.00 Euros.**

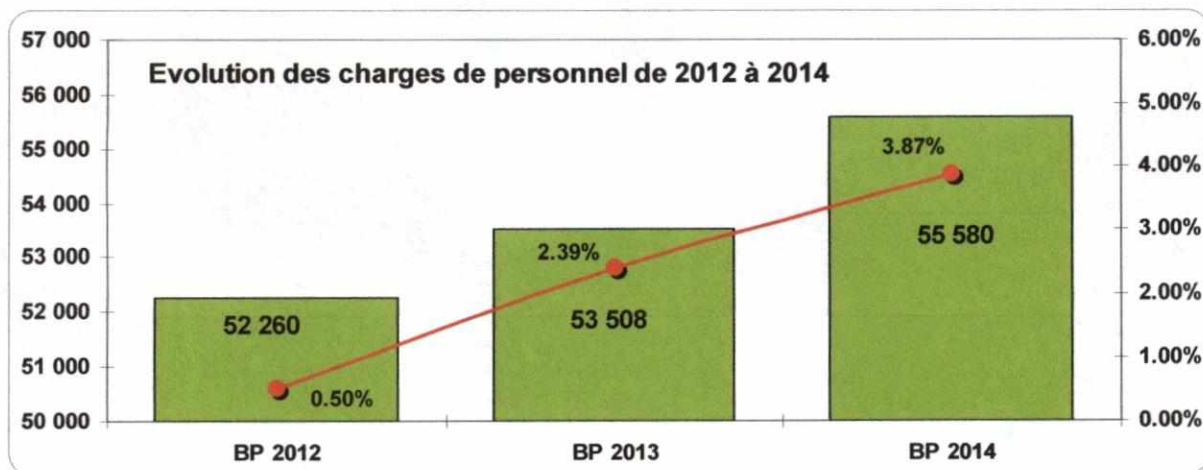
Sont classées au sein de cette fonction toutes les actions touchant les services urbains (propreté, nettoyage, réseaux d'eaux pluviales), les aménagements de proximité (voirie, trottoirs, éclairage public et les feux tricolores), les dépenses d'urbanisme, du programme Anru ainsi que les dépenses concernant les services de l'environnement, des espaces verts et de l'animation du Grand site de la Parata.

○ **Fonction 9 Action économique : 523 450.00 Euros.**

Les interventions économiques regroupent les opérations des programmes du Plie, mais aussi la gestion des marchés et des foires.

➤ **Chapitre 012 : Frais de personnel**

Inscriptions budgétaires	BP 2012	BP 2013	BP 2014
Montants	52 260 000	53 508 500	55 580 000
Variations en %	0.50 %	2.39 %	3.87 %



Avec plus de 62 % des dépenses totales de fonctionnement, c'est le premier poste de dépense de la commune. Pour 2014 les prévisions budgétaires s'établissent à 55 580 000 € ; soit une progression de 3.87 %.

Si le point d'indice de la fonction publique n'évoluera pas en 2014, les principaux postes d'évolution sont les suivants :

➤ Mesures nationales

- La hausse du taux des cotisations patronales des cotisations retraites CNRACL
- La revalorisation des agents de catégorie C
- La hausse du Smic
- L'abrogation de la journée de carence

➤ Mesures locales

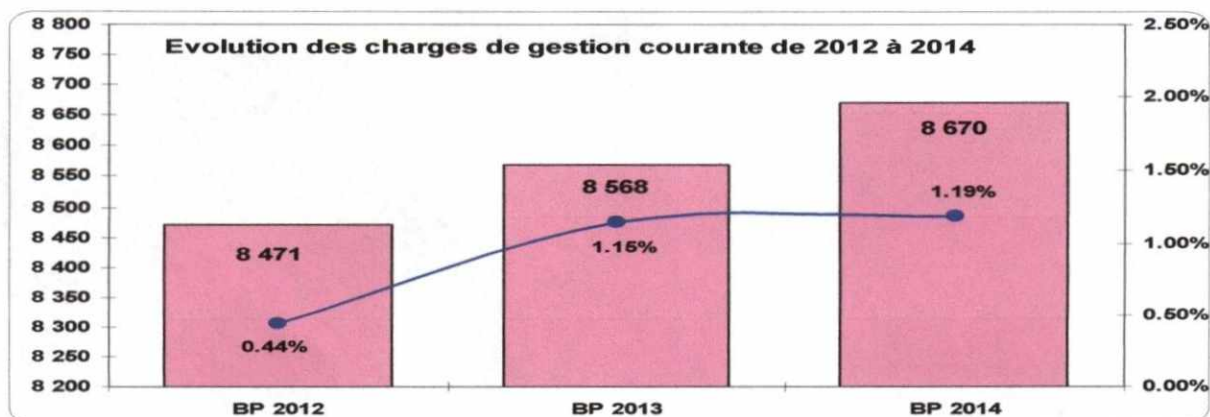
- Le Glissement Vieillesse Technicité comprenant les avancements de grades et d'échelon ainsi que les diverses promotions internes.
- L'augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant
- Une provision pour indemnités versées dans le cadre de l'organisation des élections municipales et européennes.

➤ **Chapitre 014 : Atténuations des produits**

Le chapitre totalise pour 2014 le montant de 45 000 €. Ces inscriptions concernent des reversements de fiscalité sur la taxe d'habitation et un prélèvement estimé sur le FPIC (voir chapitre 73).

➤ **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante**

Inscriptions budgétaires	BP 2012	BP 2013	BP 2014
Montants	8 471 344	8 568 700	8 670 300
Variations en %	0.44 %	1.15 %	1.19 %



Pour 2014 les prévisions budgétaires du chapitre 65 s'établissent à 8 670 300 €. Les crédits inscrits progressent de 101 600 € en évolution de 1,15 %.

Les éléments composants ce chapitre sont retracés dans le tableau suivant:

Libellés	BP 2013	BP 2014	Différence
Contingents incendie	3 656 900	3 700 000	43 100
Logement instituteurs	10 000	2 000	-8 000
Caisse des écoles	200 000	200 000	0
CCAS	800 000	800 000	0
Office du tourisme	1 160 000	880 000	-280 000
Subvention Démarrage U Palatinu	0	92 000	92 000
Ecole nationale de musique	599 000	600 000	1 000
Participation Gare routière	28 500	28 500	0
Aides aux associations	1 056 300	1 107 800	51 500
Ecoles privés	570 000	600 000	30 000
Indemnités et formation des élus	448 000	560 000	112 000
Créances irrécouvrables	40 000	100 000	60 000
Total chapitre 65	8 568 700	8 670 300	101 600

Au sein de ce chapitre nous pouvons distinguer quatre types de dépenses :

✧ Les subventions de fonctionnement aux personnes de droits public; les évolutions significatifs concernent le versement de la deuxième tranche concernant le démarrage du Palatinu (la première tranche de 108 000 € a été prévue au BS 2013) et une diminution de la subvention attribuée à l'office du tourisme. La participation de la Ville au fonctionnement de l'OMT avait été augmentée suite à l'organisation du Tour de France cycliste.

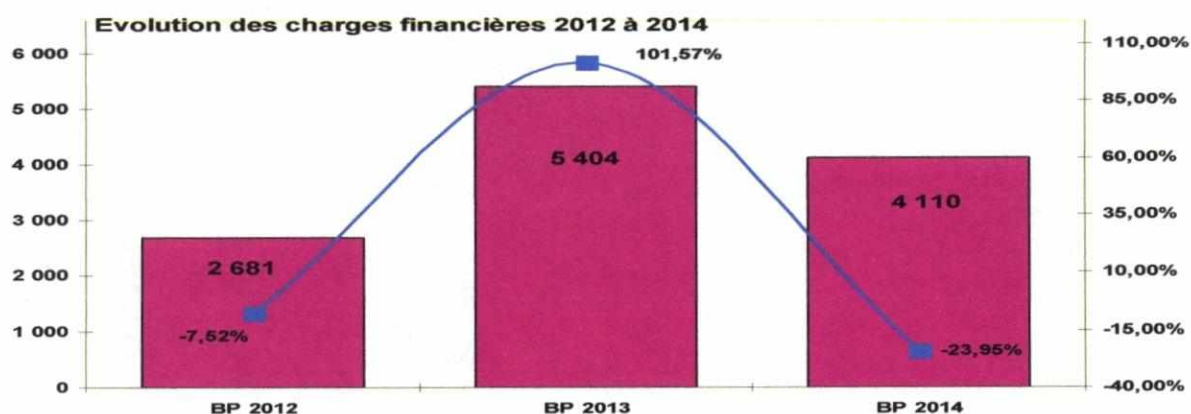
✧ Les subventions de fonctionnement aux personnes de droits privés et au tissu associatif; elles sont quasi stables par rapport à 2013. Elles progressent malgré tout de 81 500 €.

✧ Les versements des indemnités et frais de missions des élus; leur progression fait suite à l'assujettissement des indemnités aux cotisations et contributions patronales des caisses de retraites et de prévoyance.

✧ Une provision sur les créances irrécouvrables portée à 100 000 €.

➤ Chapitre 66 : Charges financières

Inscriptions budgétaires	BP 2012	BP 2013	BP 2014
Montants	2 680 620	5 404 054	4 110 000
Variations en %	-7.52 %	101.57 %	-23,95 %



Le chapitre 66 comptabilise la totalité des intérêts payés au titre des emprunts, de la gestion de la trésorerie, de la gestion active de la dette mais aussi l'ensemble des charges liées à la gestion de la dette. Pour 2014 le montant total du chapitre s'élève à 4 110 000 €. Le détail est le suivant :

- 150 000 € sont prévus pour les opérations de tirage sur nos lignes de trésorerie.
- Une provision de 52 000 € pour diverses charges financières sur taux de change.
- Les intérêts de la dette pour 3 796 000 € accompagné d'une provision complémentaire de 85 000 €.
- Les intérêts courus non échus de l'année totalisent 27 000 €.

➤ Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

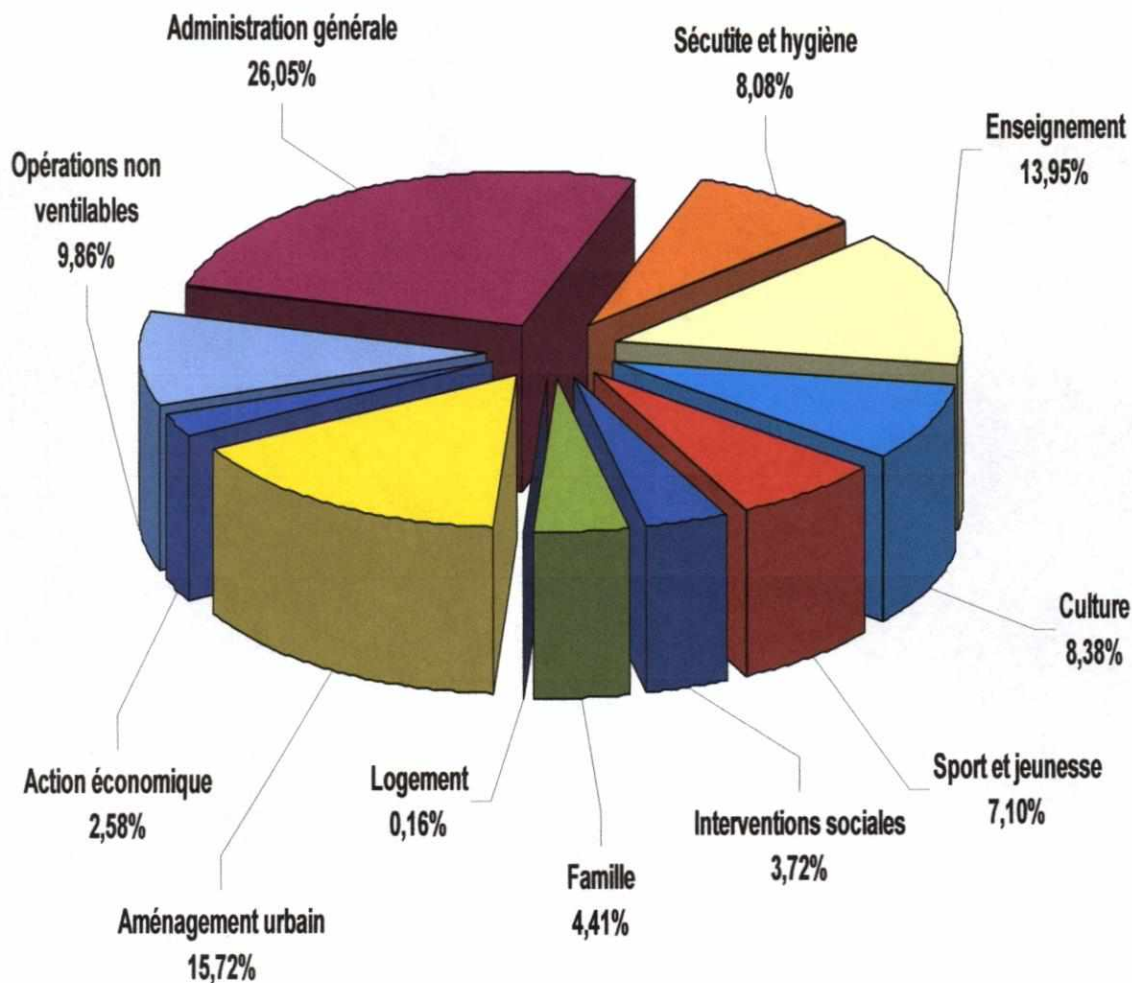
Le chapitre totalise pour 2014 le montant de 474 100 €. Il est constitué principalement des inscriptions budgétaires suivantes :

- ❖ les annulations de titres sur exercices antérieurs à hauteur de 100 000 €
- ❖ la subvention au titre de la coopération Laos Vietnam pour 340 000 €
- ❖ diverses charges sur opérations de gestion pour 28 000 €
- ❖ diverses bourses et divers prix pour 6 100 €

2.2 Les dépenses de fonctionnement par fonction

Fonctions	Libellés	Montants en €
01	Opérations non ventilables	8 812 688
0	Administration générale	23 285 500
1	Sécurité et salubrité publiques	7 218 100

2	Enseignement et formation	12 467 600
3	Culture	7 488 700
4	Sport et Jeunesse	6 344 200
5	Interventions sociales et santé	3 323 350
6	Famille	3 941 600
7	Logement	141 300
8	Aménagements urbains	14 055 400
9	Action économique	2 301 550
Total des dépenses de fonctionnement		89 379 988

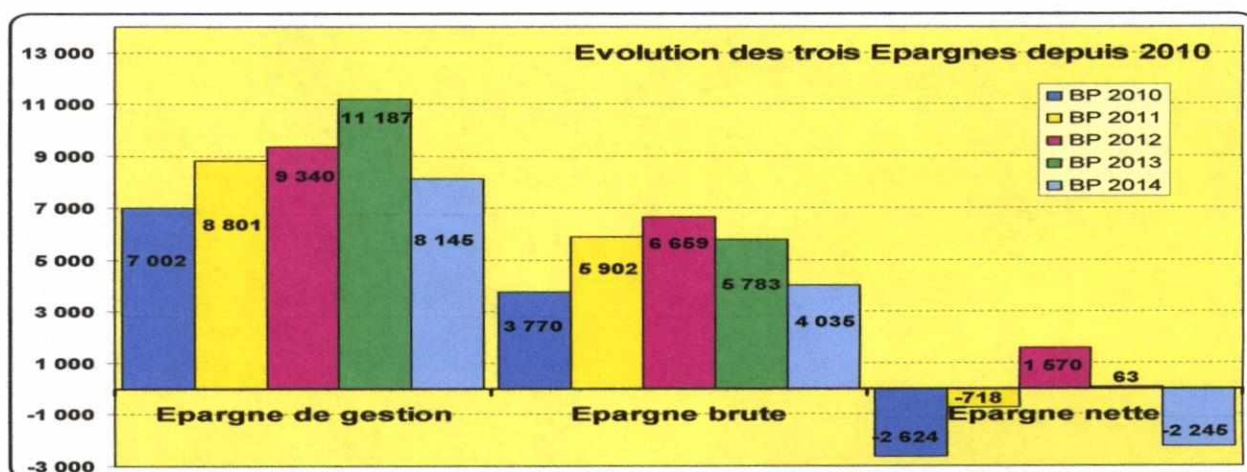


Détail des dépenses de fonctionnement par fonctions 2014

C – Les soldes intermédiaires de gestion

Intitulés	BP 2010	BP 2011	BP 2012	BP 2013	BP 2014
Recettes réelles de fonctionnement	84 630	86 394	87 990	89 381	89 380
Dépenses réelles de fonct. hors frais financiers	77 629	77 593	78 650	78 194	81 235

Epargne de gestion	7 001	8 801	9 340	11 187	8 145
Frais financiers	3 231	2 899	2 681	5 404	4 110
Epargne brute	3 770	5 902	6 659	5 783	4 035
Remboursement capital de la dette	6 394	6 620	5 089	5 720	6 280
Epargne nette	- 2 624	-718	1 570	63	- 2 245



La très forte dégradation des épargnes de la ville depuis 2012 proviennent de trois facteurs :

- La hausse spectaculaire des frais de personnel passant de 52 280 000 € à 55 580 000 €
Soit 3 300 000 € supplémentaires
- La forte augmentation de l'annuité de la dette passant de 7 770 000 € à 10 390 000 €
Soit 2 620 000 € supplémentaires
- La diminution des dotations de l'Etat passant de 20 215 000 € à 19 290 000 €
Soit 925 000 € de moins

☞ Le ratio entre les dépenses difficilement compressibles (dépenses de personnel ajoutées aux intérêts des emprunts) et les dépenses réelles de fonctionnement est très élevé : il atteint près de 70 % au BP 2014.

☞ Le ratio dit de « rigidité structurelle » (obtenu en divisant la somme des charges de personnel et de remboursement de la dette par l'ensemble des recettes de fonctionnement) est de 73.50 %.

☞ La marge d'autofinancement courant (Charges de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Produits de fonctionnement est égal à 102.12 (le seuil d'alerte étant 100).

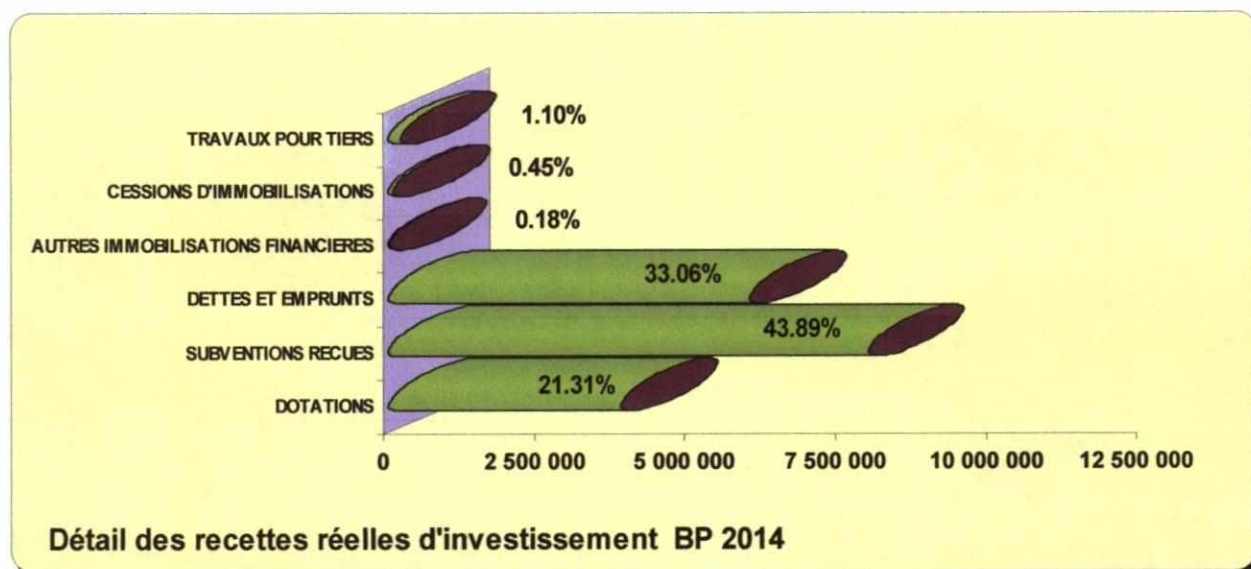
D – La section d'investissement :

Pour 2014, la section d'investissement totalise 22 181 300 €. Elle représente près de 20 % du budget total.

1. Les ressources d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		MONTANTS	Part de la section
CHAP 10	Dotations et fonds propres	3 866 338.32	17.43
CHAP 13	Subventions d'investissement	7 965 208.68	35.91
CHAP 16	Emprunts et dettes	6 000 000.00	27.05
CHAP 27	Autres immobilisations financières	32 800.00	0.15
CHAP 45	Opérations pour compte de tiers	200 000.00	0.90
CHAP 024	Produits des cessions immobilières	82 000.00	0.37
TOTAL DES RECETTES REELLES		18 146 347.00	81.81
CHAP 040	Opérations d'ordre	4 034 953.00	18.19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		22 181 300.00	100.00

Les recettes réelles d'investissement, constituées essentiellement de ressources propres, de subventions et de l'emprunt, s'élèvent à un montant 18 146 347 € réparties de la façon suivante:



➤ Chapitre 10 : Fonds et réserves

Ce chapitre totalise 3 866 338.32 € en 2014. Il comprend :

- ✓ Le Fonds de Compensation de la TVA.

Le Fonds de Compensation de la TVA est le reversement d'une partie de la TVA payée pour des opérations d'investissement (Montant FCTVA = Coût investissement 2013 x 15,482 %).
Le montant à percevoir est estimé à 3 366 338.32 €.

✓ La Taxe d'aménagement anciennement Taxe Locale d'Equipement.
Concernant la taxe d'aménagement, nous prévoyons pour l'année 2014 une inscription budgétaire identique celle de 2013, soit 500 000 €.

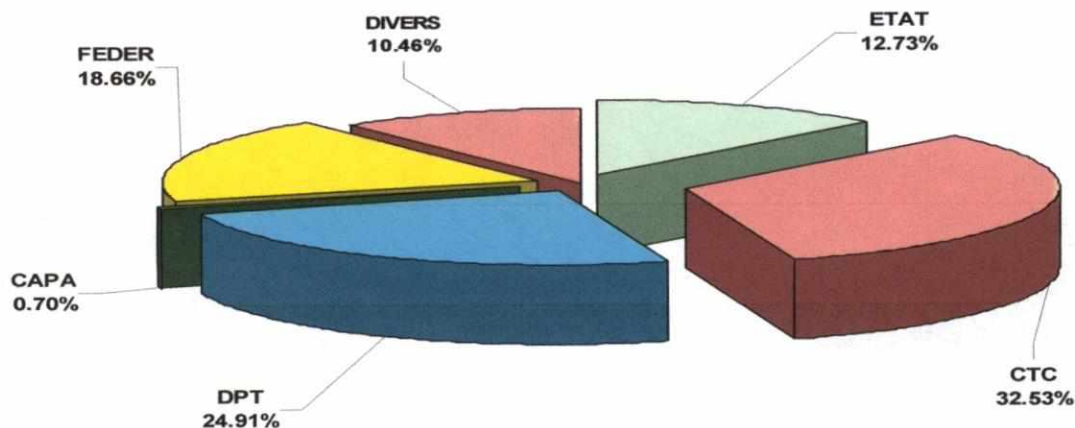
➤ Chapitre 13 : Subventions d'équipements

Les subventions d'investissement inscrites dans le cadre du Budget Primitif 2014 sont liées aux nouveaux programmes d'investissement retenus ainsi que la poursuite des AP/CP. Le montant total des subventions attendues en 2014 s'élève à 6 975 396.68 €

La répartition de ces subventions entre nos différents partenaires financiers est la suivante :

Partenaire s financiers	ETAT	CTC	DPT	CAPA	FEDER	DIVERS	TOTAL
Subventions sur AP/CP	887 735.7 2	1 383 850.2 1	1 327 249.0 0	-	1 301 884.2 9	623 908.4 3	5 524 627.65
Subventions sur dotations et autres	-	885 141.45	410 551.49	49 167.0 0	-	105 909.0 9	1 450 769.0 3
Total des propositions BP 2014	887 735.7 2	2 268 991.6 6	1 737 800.4 9	49 167.0 0	1 301 884.2 9	729 817.5 2	6 975 396.6 8

Détail en % des partenaires financiers



Pour compléter ce chapitre, 989 812 € sont inscrits au titre du reversement par l'Etat du produit des amendes de police dressées sur l'ensemble du territoire. Il s'agit du montant définitif notifié à la commune par les services préfectoraux.

➤ Chapitre 16 : Dettes et emprunts

Les ressources propres de la Commune ne permettant pas de financer l'intégralité des investissements, la ville aura recours à des ressources extérieures. Le volume d'emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement et au financement des opérations de travaux et d'équipements est évalué pour l'année 2014 à 6 Millions d'euros.

➤ **Chapitre 27 : Autres immobilisations financières**

Ce chapitre enregistre le remboursement par la communauté d'agglomération du capital des emprunts globalisés à hauteur de 15 685 € et la comptabilisation d'une avance remboursable de 17 115 € de la part du le Centre National Cinématographique suite à l'achat d'un projecteur de films pour l'Espace Diamant.

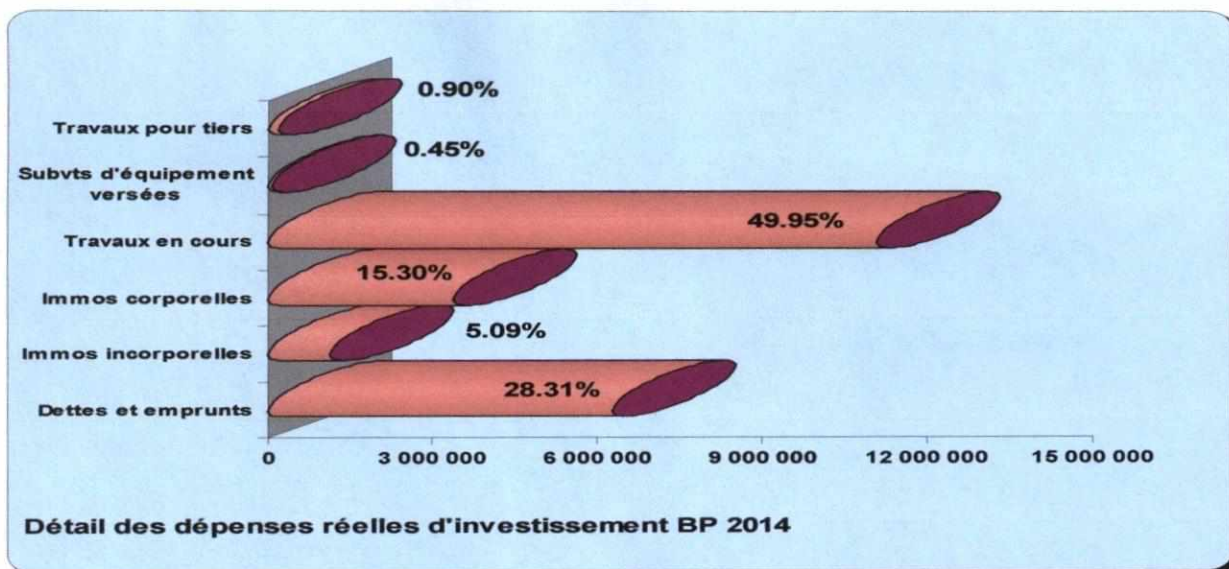
➤ **Chapitre 024 : Cessions des immobilisations**

En application avec l'instruction budgétaire et comptable M14, les recettes de cessions d'immobilisations sont prévues en recettes d'investissement au compte 024 à la différence du compte administratif où les réalisations comptables apparaissent en section de fonctionnement au compte 775. Ce chapitre totalise 82 000 € pour 2014.

2. Les emplois d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		MONTANTS	Part de la section
CHAP 16	Dettes et emprunts	6 280 000.00	28.31
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	1 128 000.00	5.09
CHAP 21	Immobilisations corporelles	3 393 100.00	15.30
CHAP 23	Travaux en cours	11 080 200.00	49.95
CHAP 204	Subventions d'équipement versées	100 000.00	0.45
CHAP 45	Travaux pour tiers	200 000.00	0.90
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		22 181 300.00	100.00

Comme nous l'avons souligné dans le débat d'orientation budgétaire, nous sommes tenus par les engagements qui nous lient. Par ailleurs, les investissements réalisés sur la base des anticipations au vote du B.P sont également des contraintes, en particulier lorsque certains postes sont totalement consommés en trois mois comme le poste travaux par exemple.

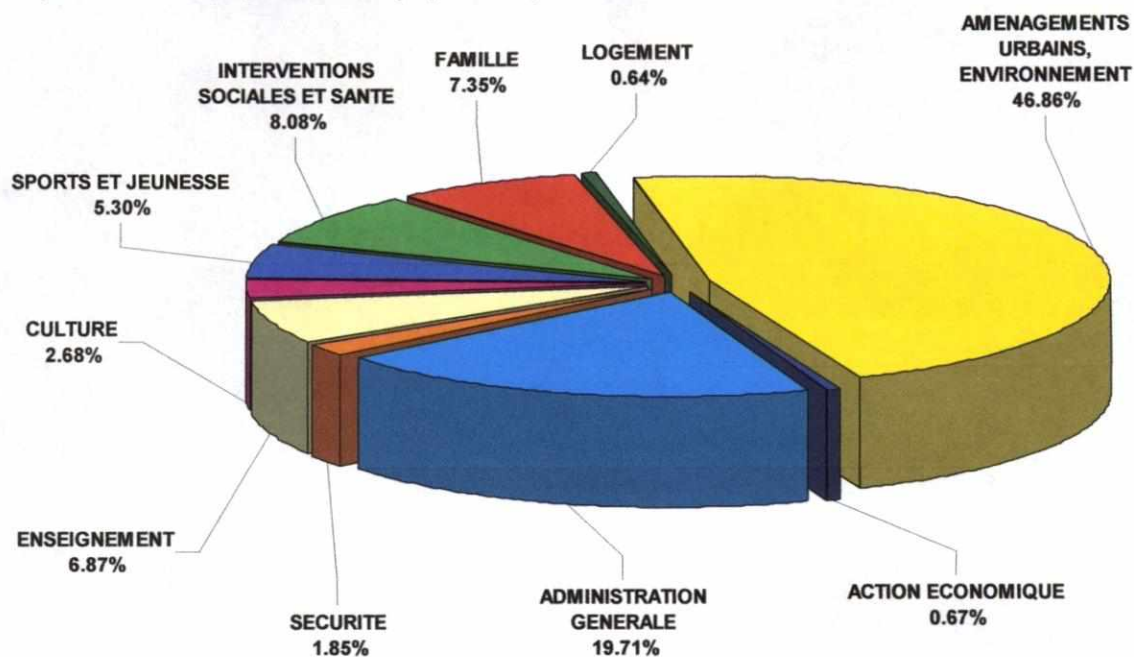


➤ **Chapitres 20/21/23 : Dépenses d'équipement**

Les dépenses d'équipement totalisent en propositions nouvelles 15 701 300 €.

Equipements	Chap. 20	Chap. 204	Chap. 21	Chap. 23	TOTAL
Opérations sur AP/CP	711 000.00	-	1 370 000.00	6 138 400.00	8 219 400.00
Autres Opérations d'équipement	417 000.00	100 000.00	2 023 100.00	4 941 800.00	7 481 900.00
Total des dépenses d'équipement	1 128 000.00	100 000.00	3 393 100.00	11 080 200.00	15 701 300.00

Répartition des dépenses d'équipement par fonction



↳ Les autorisations de programme et crédits de paiements

Comme indiqué lors de notre Débat d'Orientation Budgétaire, nous allons procéder à un examen plus approfondi des investissements en AP/CP afin de retrouver plus de lisibilité et permettre de dégager les priorités de notre action. Des opérations dont les débuts d'exécution étaient prévus sur 2014 sont reportées et lissées sur les autres exercices.

Les crédits nécessaires à la poursuite des autorisations de programmes sont inscrits au budget primitif 2014. La situation de chaque autorisation de programme en cours de réalisation vous est présentée ci après:

NB : la colonne Budgets suivants intègre les crédits qui seront inscrits en reports au BS 2014

Opération		Acquisition Caserne Grossetti		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
0.00	3.020.000,00	1.984.801,16	1.000.000,00	35.198,84

Opération		Démolition ancien collège du Finosello		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
0.00	5.940.000,00	5.046.131,86	322.000,00	571.868,14

Opération		ANRU - Chemin des écoliers		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	611.194,00	0	70.000,00	541.194,00

Opération		Etudes ANRU – programme Cannes		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	1.233.408,49	210.365,81	100.000,00	923.042,68

Opération		Etudes ANRU – programme Salines		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	1.201.112,90	186.605,28	100.000,00	914.507,62

Opération		Aménagement rue des Cannes		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	3.244.519,00	1.004.812,31	30.000,00	2.209.705,69

Opération		ANRU – Maison de quartier des Cannes		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	3.284.374,00	533.944,82	1.000.000,00	1.750.429,18

Opération		Extension du cimetière Saint Antoine		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
19.158,35	769.158,35	737.158,35	32.000,00	0

Opération		Aménagement multi accueil de Mezzavia		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
119.320,00	1.458.970,00	8.753,52	1.039.650,00	119.320,00

Opération		Réseau Eaux Pluviales centre ville		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
436.583,00	3.251.117,00	608.975,55	600.000,00	2.042.141,45

Opération		Réalisation trois exutoires eaux pluviales Cannes - Salines		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	8.183.028,00	366.848,00	2.000.000,00	5.816.179,52

Opération		Bassin de rétention eaux pluviales - Finosello		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	1.016.163,00	15.197,60	300.000,00	700.965,40

Opération		ANRU – Reconstruction sur site école des Salines		
Montant AP		Phasage		

Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	4.182.000,00	389.745,01	261.000,00	3.531.254,99

Opération		ANRU – Démolition des écoles des Salines		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	3.679.946,00	332.291,99	380.000,00	2.697.654,01

Opération		Enrochement littoral – Place Miot		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	1.748.715,00	1.525.740,04	80.000,00	142.974,96

Opération		Construction Halle des Sports du Stiletto		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	13.346.089,35	12.418.040,39	550.000,00	378.048,96

Opération		Etudes accessibilité centre ville		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	3.198.104,00	0	250.000,00	2.948.104,00

Opération		Extension Aile de l'OMT		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2014	Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2014	Budgets suivants
	614.650,00	0	104.750,00	509.900,00

Total CP 2014	8 219 400.00
----------------------	---------------------

↳ Inscriptions budgétaires d'équipement hors AP/CP

Parallèlement à la poursuite du programme des AP/CP, la ville consacre chaque année des crédits conséquents à l'entretien du patrimoine existant. **7 481 900 €** sont affectés aux différentes études de faisabilités, aux acquisitions de matériels et aux travaux et aménagements divers afin d'honorer les opérations déjà engagés et conventionnés telles que :

Les dépenses par chapitres budgétaires concernent :

Chapitre 20 : Immobilisations Incorporelles

MO trafics à feux	100 000.00
Etude aménagement du Fonds de Baie	60 000.00

MO Etudes ANRU (Missions transversales)	80 000.00
Etudes Eaux pluviales	30 000.00
Etudes de voirie	52 000.00
Etudes levés Topographiques	15 000.00
Etudes missions géotechniques	10 000.00
Etudes chemin Erbajolo	20 000.00
Etude extension cimetière allée T	50 000.00
Total chapitre 20	417 000.00

Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées

Subventions Ascenseurs	15 500.00
Subventions Aide au Bâti ancien	54 500.00
Subventions Opah-Ru	30 000.00
Total chapitre 204	100 000.00

Chapitre 21 : Immobilisations Corporelles

Acquisition foncière Kyrnolia 8-38 ANRU	470 000.00
Acquisition foncière Rocade (Galgani)	42 000.00
Achat œuvres d'art Musée Fesch	10 000.00
Acquisition parcelle BO397 Cannes	25 000.00
Acquisition Torre Mezzavia	295 000.00
Matériel Parata (circuit santé)	8 000.00
Matériel Halle des sports "Palatinu"	250 000.00
Acquisitions foncières voirie	60 000.00
Régularisation foncière Av Mont Thabor	66 300.00
Matériel vidéo surveillance	12 000.00
Matériel de bureau	20 000.00
Matériel restaurants scolaires	10 000.00
Matériel service des crèches	15 000.00
Matériel outillage technique	35 000.00
Matériel et mobilier CTM	20 000.00
Matériel écoles	20 000.00
Matériel sites bilingues écoles	7 800.00
Matériel incendie - Extincteurs	10 000.00
Matériel Informatique	300 000.00
Matériel outillage service des sports	10 000.00
Matériel et mobilier urbain	40 000.00
Matériel de signalisation Police municipale	20 000.00
Mobilier crèche de Mezzavia	100 000.00
Achat de véhicules	177 000.00

Total chapitre 21	2 023 100.00
--------------------------	---------------------

Chapitre 23 : Travaux en cours

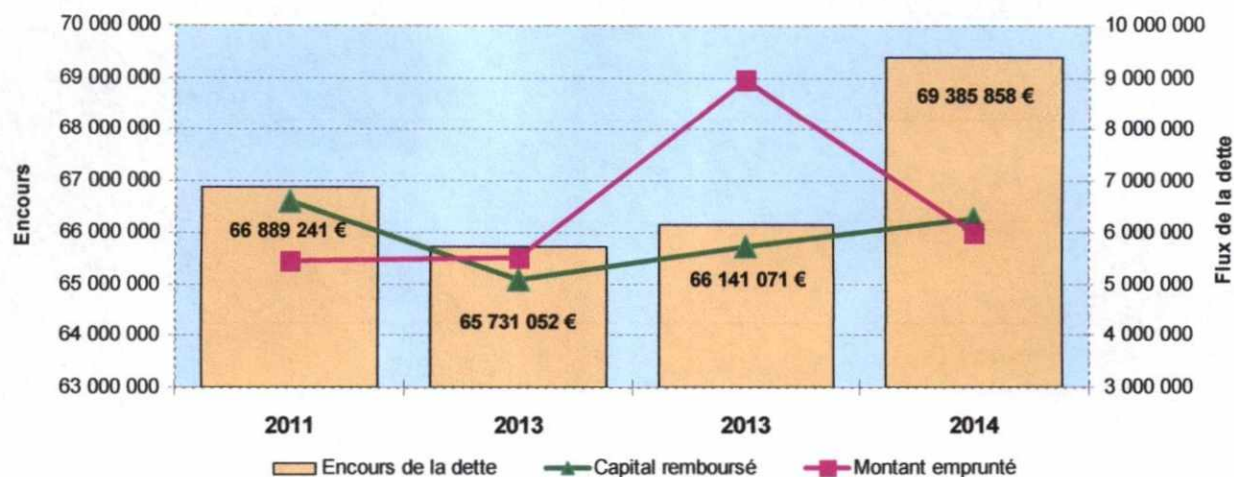
Travaux aires accueil gens du voyage	268 000.00
Extension cimetière Canicciu	225 000.00
Travaux fibre optique	150 000.00
Révisions de prix (marché Corsovia)	200 000.00
Travaux chemin de Biancarello	400 000.00
Revêtement chemin de Biancarello	200 000.00
Contrôle accès rue Marengo	225 000.00
Travaux bâtiments	450 000.00
Travaux Bibliothèque - Musée	50 000.00
Travaux divers écoles	400 000.00
Travaux espaces verts	30 000.00
Raccordements poteaux incendie	10 000.00
Travaux piscines	20 000.00
Travaux effondrements chaussées	100 000.00
Travaux murs de soutènements	100 000.00
Travaux de voirie	600 000.00
Mise aux normes ascenseurs	225 000.00
Installation sanisettes	250 000.00
Aménagement boudodrome	1 800.00
Traversée de Mezzavia	600 000.00
Travaux Eglise Saint Erasme	110 000.00
Travaux Chaufferies	76 100.00
Restauration Hall Hôtel de Ville	150 900.00
Restauration œuvres d'art	100 000.00
Total chapitre 23	4 941 800.00

3. La gestion de la dette

➤ Chapitre 16 : Dettes et emprunts

Nous avons, au 01 Janvier 2014, 31 emprunts en cours répartis entre 7 établissements bancaires. L'encours total est de 69 385 858.24 € en progression de 4.80 % par rapport au 01 Janvier 2013, soit une augmentation de 3.244 M€.

Evolution des flux et de l'encours de la dette



La synthèse de la dette est la suivante :

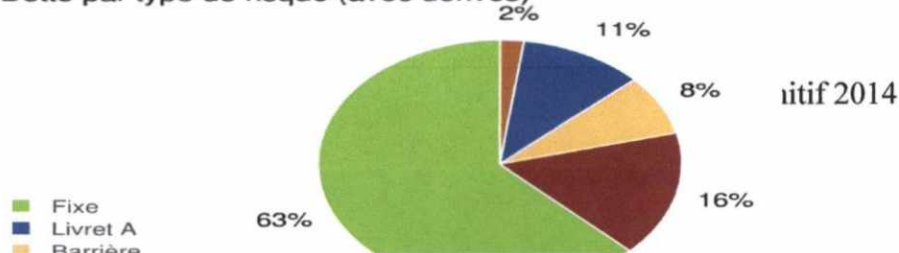
Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
69 385 858 €	5.66 %	10 ans et 8 mois	06 ans et 1 mois

La Société de Financement Local qui a succédé à la banque Dexia devient le partenaire financier privilégié de la Ville suivi des institutionnels Caisse des Dépôts et Consignations et Caisse d'Epargne.

Organismes Prêteurs	Montants empruntés	Capital restant dû au 01/01/2014	Nombre d'emprunts
 Crédit Foncier	253 285.66	105 585.53	1
 Dexia CL	4 524 490.17	3 115 242.79	2
 Crédit Agricole	6 000 000.00	3 600 000.00	1
 Société générale	9 600 000.00	5 550 219.66	3
 Caisse des dépôts	16 169 863.21	11 625 074.71	10
 Caisse Epargne	14 557 673.73	12 178 237.75	5
 Sfil-Caffil	41 814 894.77	33 211 497.80	9
Total	92 920 207.54	69 385 858.24	31

Dette par type de risque (avec dérivés)

Ville d'Ajaccio



L'analyse par type de taux fait ressortir pour l'ensemble des emprunts un taux moyen payé simulé de 5.66 % avec un maximum pour l'emprunt indexé sur l'EUR/CHF à 14,82% et un minimum de 2.18 % sur les emprunts indexés sur le livret A.

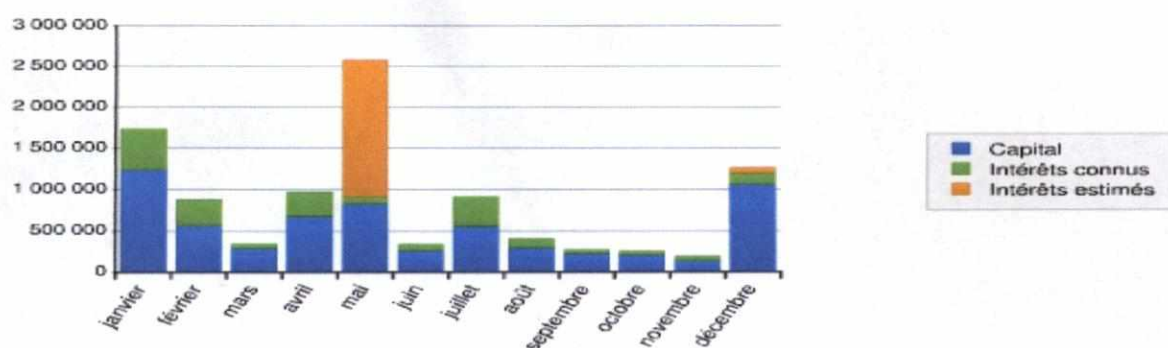
Type de taux	Encours	% d'exposition	Taux moyen	Classification
Fixe	43 507 249 €	62.70 %	4.12 %	A-1
Variable	0 €	-	-	
Livret A	7 673 824 €	11.06 %	2.18 %	A-1
Barrière	5 452 763 €	7.86 %	4.03 %	B-1
Barrière avec multiplicateur	1 455 044 €	2.10 %	4.89 %	4-E
Change	11 296 977 €	16.28 %	14.82 %	6-F
Ensemble des risques	69 385 858 €	100.00 %	5.66 %	

Pour 2014, le montant prévisionnel des flux de la dette est de 10 081 137.22 € et sa répartition est la suivante :

Montant du capital à rembourser : **6 275 948.87 €** Montant des intérêts à payer : **3 805 188.35 €**

Le tableau et le graphisme ci après présente le détail des remboursements mensuels pour l'année 2014.

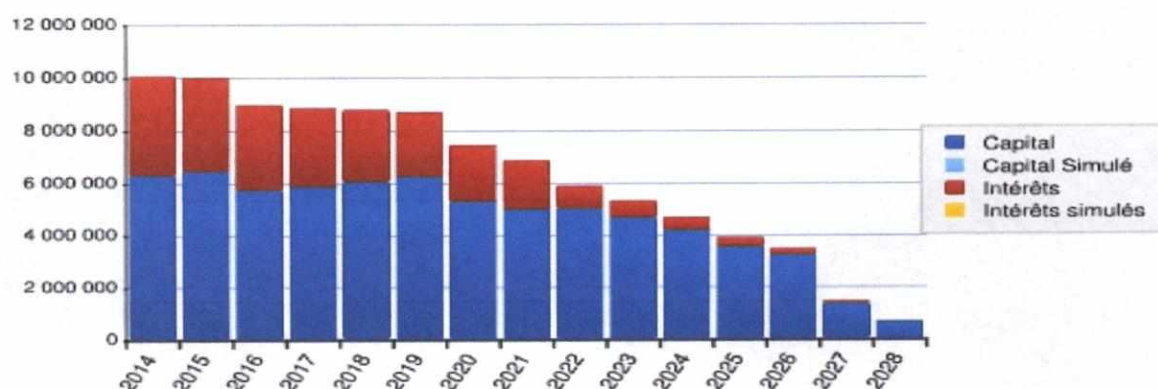
Mois	Capital	Intérêt	Flux
janvier	1 236 868.27 €	489 777.51 €	1 726 645.78 €
février	562 141.26 €	315 477.45 €	877 618.71 €
mars	286 058.97 €	51 621.60 €	337 680.57 €
avril	670 786.83 €	295 262.07 €	966 048.90 €
mai	825 580.53 €	1 752 893.60 €	2 578 474.13 €
juin	254 422.00 €	79 561.51 €	333 983.51 €
juillet	547 617.02 €	359 230.84 €	906 847.86 €
août	288 542.01 €	109 916.80 €	398 458.81 €
septembre	215 992.77 €	43 499.70 €	259 492.47 €
octobre	197 458.14 €	49 981.66 €	247 439.80 €
novembre	131 352.46 €	55 420.70 €	186 773.16 €
décembre	1 059 128.61 €	202 544.91 €	1 261 673.52 €
	6 275 948.87 €	3 805 188.35 €	10 081 137.22 €



Le Tableau ci après retrace le profil d'extinction par exercice jusqu'au 31/12/2028.

Année d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts à payer	Flux total	CRD fin d'exercice
2014	69 385 858.25 €	6 275 948.87 €	3 805 188.35 €	10 081 137.22 €	63 109 909.38 €
2015	63 109 909.38 €	6 454 584.84 €	3 529 610.16 €	9 984 195.00 €	56 655 324.54 €
2016	56 655 324.54 €	5 703 577.03 €	3 247 837.77 €	8 951 414.80 €	50 951 747.50 €
2017	50 951 747.50 €	5 850 048.99 €	2 982 766.11 €	8 832 815.10 €	45 101 698.51 €
2018	45 101 698.51 €	6 041 081.62 €	2 726 128.33 €	8 767 209.95 €	39 060 616.90 €
2019	39 060 616.90 €	6 240 194.95 €	2 444 975.13 €	8 685 170.07 €	32 820 421.95 €
2020	32 820 421.95 €	5 276 494.17 €	2 152 734.26 €	7 429 228.43 €	27 543 927.78 €
2021	27 543 927.78 €	4 973 645.07 €	1 866 621.68 €	6 840 266.75 €	22 570 282.72 €
2022	22 570 282.72 €	5 011 440.07 €	850 904.78 €	5 862 344.85 €	17 558 842.64 €
2023	17 558 842.64 €	4 636 126.65 €	666 965.72 €	5 303 092.36 €	12 922 716.00 €
2024	12 922 716.00 €	4 168 135.88 €	493 631.29 €	4 661 767.17 €	8 754 580.12 €
2025	8 754 580.12 €	3 533 462.87 €	336 850.33 €	3 870 313.20 €	5 221 117.25 €
2026	5 221 117.25 €	3 234 591.56 €	205 302.55 €	3 439 894.11 €	1 986 525.69 €
2027	1 986 525.69 €	1 351 187.96 €	76 211.85 €	1 427 399.81 €	635 337.73 €
2028	635 337.73 €	635 337.73 €	24 669.56 €	660 007.29 €	0.00 €
		69 385 858.25 €	25 410 397.87 €	94 796 256.12 €	

Flux de remboursement



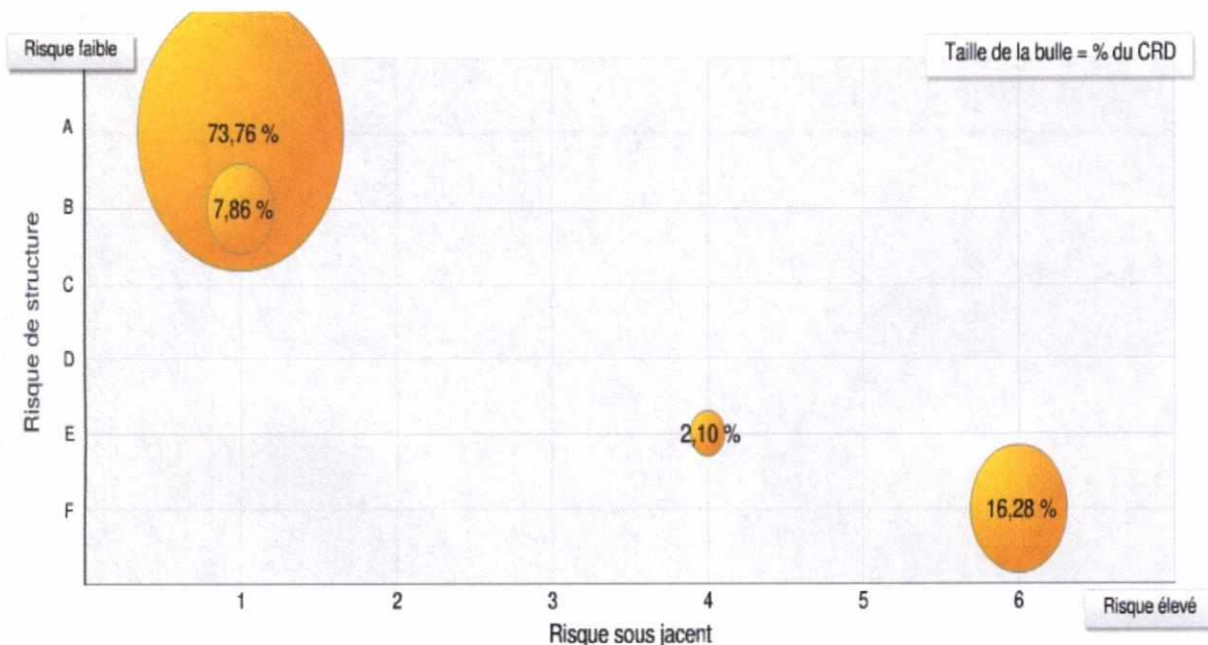
➤ La charte de la dette

La charte de bonne conduite signée au mois de Décembre 2009 vise à régir les rapports mutuels entre les collectivités locales et les établissements bancaires. Celle-ci formule un certain nombre d'engagements réciproques devant notamment permettre une meilleure maîtrise des risques.

Dans ce cadre, a été définie une matrice des risques afin de permettre une classification des produits bancaires proposés.

Cette classification retient deux dimensions à savoir le risque associé à l'indice allant de 1 à 6 et le risque lié à la structure classé de A à E.

Structures	1	2	3	4	5	6
	Indices en euros	Indices inflations françaises ou zone euro	Ecart Indices zone euros	Indices hors zones euros	Ecart Indices hors zone euros	Autres indices
Indice sous jacent						
(A) taux fixe simple	27 73.76 % 51 181 074 €					
(B) barrière simple	3 7.86 % 5 452 763 €					
(C) option d'échange						
(D) multiplicateur jusqu'à 3						
(E) multiplicateur jusqu'à 5				1 2.10 % 1 455 044 €		
(F) autres types de structures						1 16.28 % 11 296 977 €



E – Les travaux pour le compte de tiers

Ce chapitre enregistre les dépenses et les recettes suivantes :

Au compte 4541 les travaux exécutés d'office pour le compte de tiers défaillants. Les sommes ainsi avancées sont recouvrées par le biais du compte 4542 en recettes d'investissement. Au titre de l'exercice 2014, une inscription de 200 000 € est prévue.

F – Les opérations d'ordre

Les tableaux suivants retracent les écritures d'ordre du budget primitif 2014.

Dépenses de fonctionnement			Prévisions budgétaires	Recettes d'investissement		
Chap.	Art	Intitulés		Chap.	Art	Intitulés
023		Virement vers la section d'investissement	1 580 422.57	021		Virement de la section de fonctionnement
042	6811	Dotations aux amortissements des Immobilisations	2 149 432.43	040	28...	Amortissements des immobilisations
	6862	Dotations aux amortissements des charges financières	305 098.00		4817	Amortissements des charges financières
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			4 034 953.00	Total des recettes d'ordre d'investissement		

G – Les ratios communaux

Synthèse des Ratios communaux obligatoires

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R

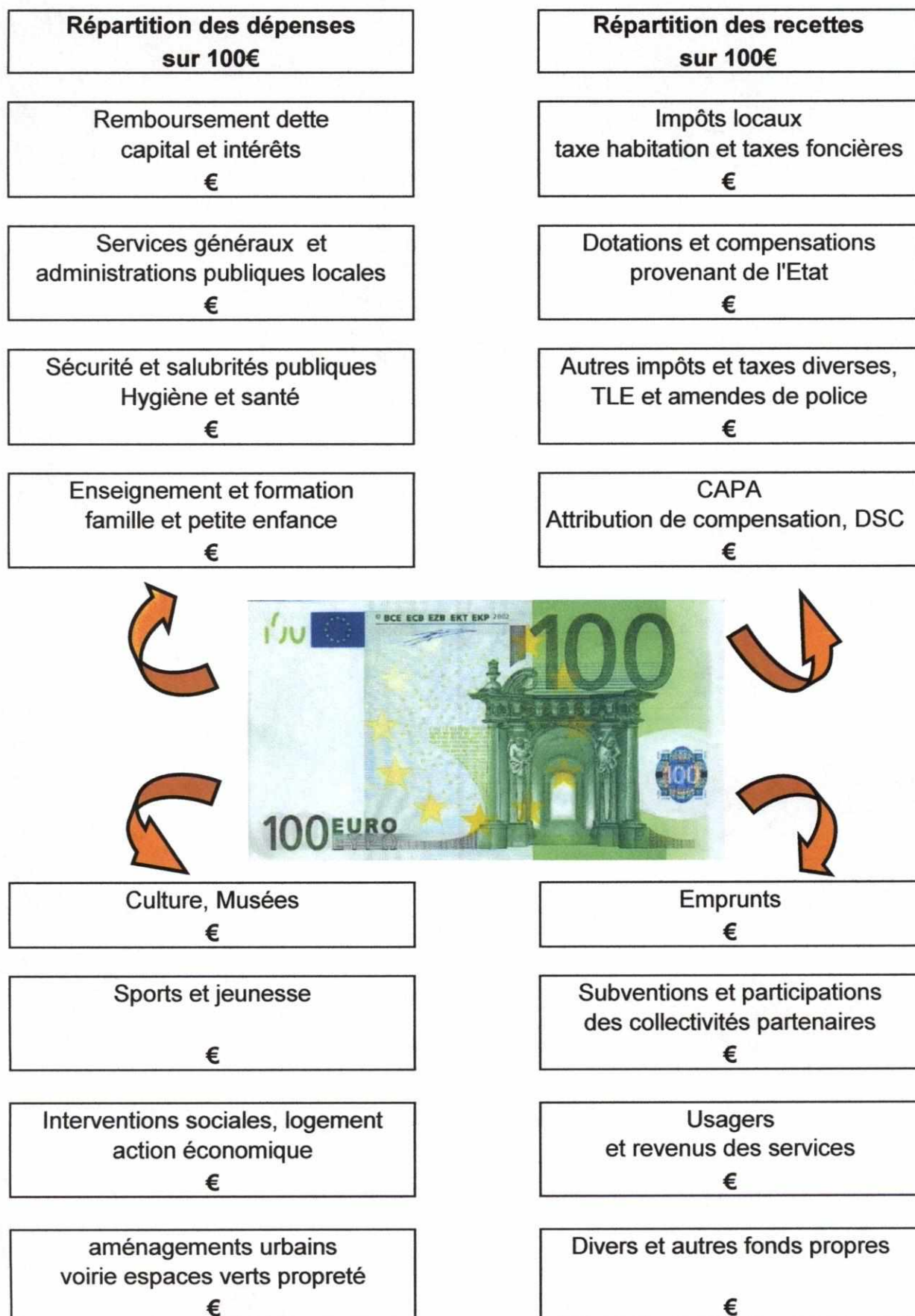
		BP 2014	Moyenne nationale de la strate **
Ratio 1	Mesure du service rendu Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 289	1 367
Ratio 2	Poids de la fiscalité Produits des impositions directes/population	447	619
Ratio 3	Taille financière Recettes réelles de fonctionnement/population	1 350	1 613

Ratio 4	Effort et niveau d'équipement Dépenses d'équipement brut/population	237	400
Ratio 5	Niveau d'endettement Encours de la dette/population	1 048	1 440
Ratio 6	Dotation globale de fonctionnement DGF/population	242	312
Ratio 7	Poids du personnel Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	65.12 %	56.00 %
Ratio 8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal Produit des impositions directe/potentiel fiscal	82.06 %	80.90 %
Ratio 9	Mesure de l'épargne nette Dépenses réelles de fonctionnement et amortissement du capital de la dette/recettes réelles de fonctionnement	102.51 %	92.30 %
Ratio 10	Taux d'investissement Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	17.57 %	24.80 %
Ratio 11	Poids de la dette Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	77.63 %	89.30 %

**Source : les collectivités locales en chiffres 2013

Site internet : www.collectivites-locales.gouv.fr/ chapitre 4 « les ratios financiers obligatoires du secteur communal » point 8 page 49 les principaux ratios financiers des communes par strate de population.

H – La répartition sur 100 € du BP 2014



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de Monsieur SBRAGGIA, Adjoint délégué, et après en avoir délibéré,

Vu, la Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
Vu, la Loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la Loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu, la Loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, spécialement les articles L2321.2 et L2312.3,
Vu, les décrets n° 96.522 et 96.523 du 13 juin 1996 pris pour l'application des articles L2312.3 et L2321.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 22/04/2014,
Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 avril 2014,

Sur exposé qui précède,

ADOPTE

Par 36 Voix pour,

11 abstentions (Mmes LANTIERI, FATTACIO, FERRI-PISANI, SANGUINETTI, GUIDICELLI, MM. PIERI, CERVETTI, LUCIANI, DIGIACOMI, CASASOPRANA, FILIPPI).

Le budget primitif 2014, tel que précisé ci-après :

Dépenses de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
16	Dettes et emprunts	6 280 000.00			
20	Immobilisations incorporelles	1 128 000.00	36		11
204	Subv. d'équipement versées	100 000.00	36		11
21	Immobilisations corporelles	3 393 100.00	36		11
23	Immobilisations en cours	11 080 200.00	36		11
4541	Travaux pour tiers (d'office)	200 000.00	36		11
4581	Opérations sous mandats	-	36		11
Total des dépenses d'investissement		22 181 300.00	36		11

Recettes de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
10	Dotations fonds et réserves (hors 1068)	3 866 338.32	36		11
13	Subv. d'investissement reçues	7 965 208.68	36		11
16	Emprunts et dettes assimilées	6 000 000.00	36		11
27	Autres immobilisations financières	32 800.00	36		11
4542	Travaux pour tiers (d'office)	200 000.00	36		11
4582	Opérations sous mandats	-	36		11
024	Produits de cessions	82 000.00	36		11
021	Virement de la section fonctionnement	1 580 422.57	36		11
040	Opérations de transferts d'ordre	2 454 530.43	36		11
Total des recettes d'investissement		22 181 300.00	36		11

Dépenses de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	16 365 635.00	36		11
012	Charges de personnel et assimilés	55 580 000.00	36		11
014	Atténuations des produits	45 000.00	36		11
65	Autres charges de gestion courante	8 670 300.00	36		11
66	Charges financières	4 110 000.00	36		11
67	Charges exceptionnelles	474 100.00	36		11
68	Dotations aux amortis et provisions	100 000.00	36		11
023	Virement vers la section investissement	1 580 422.57	36		11
042	Opérations de transferts d'ordre	2 454 530.43	36		11
Total des dépenses de fonctionnement		89 379 988.00	36		11

Recettes de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
70	Produits des services et du domaine	5 472 900.00	36		11
73	Impôts et taxes diverses	58 783 791.00	36		11
74	Dotations, subventions et participations	23 348 362.00	36		11
75	Autres produits de gestion courante	1 180 000.00	36		11
013	Atténuation des charges	357 735.00	36		11
76	Produits financiers	17 200.00	36		11
77	Produits exceptionnels	220 000.00	36		11
Total des recettes de fonctionnement		89 379 988.00	36		11

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en mairie.

.....
Fait et délibéré à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

